

l'information/sud

Dans le comté de Nicolet aujourd'hui

Elections au scolaire dans seulement deux localités

par Régent LAJOIE

NICOLET — Seulement deux localités du comté de Nicolet seront le théâtre d'élections scolaires cette année, à l'issue de la mise en candidature qui a eu lieu lundi dernier.

Ces élections se dérouleront de 9 à 6 heures, aujourd'hui, à Nicolet et à Sainte-Brigitte des Saules.

A chacun des endroits, un seul poste est contesté. C'était pour les deux commissions scolaires locales, l'unique poste vacant, en 1970.

Des élections relativement calmes sont à prévoir dans chacune de ces localités du comté.

A Nicolet, deux nouveaux venus se font la lutte pour occuper éventuellement le siège numéro 3, devenu vacant à la suite de la décision de M. Raymond Savard de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat.

Les deux candidats en lice sont: MM. Jacques Bellemare, propagandiste à la Coopérative Agricole du Lac Saint-Pierre, et Grégoire Caron, directeur administratif au Service Social du centre du Québec, et de Nicolet également.

Les deux candidats ont mené une campagne d'une semaine relativement silencieuse et l'on pourrait affirmer que la cabale s'est effectuée de personne à personne.

M. Savard était président de la municipalité scolaire de Nicolet et sera donc remplacé à l'is-

sue de l'élection d'aujourd'hui, lors de la prochaine séance régulière, prévue pour demain soir.

Sainte-Brigitte

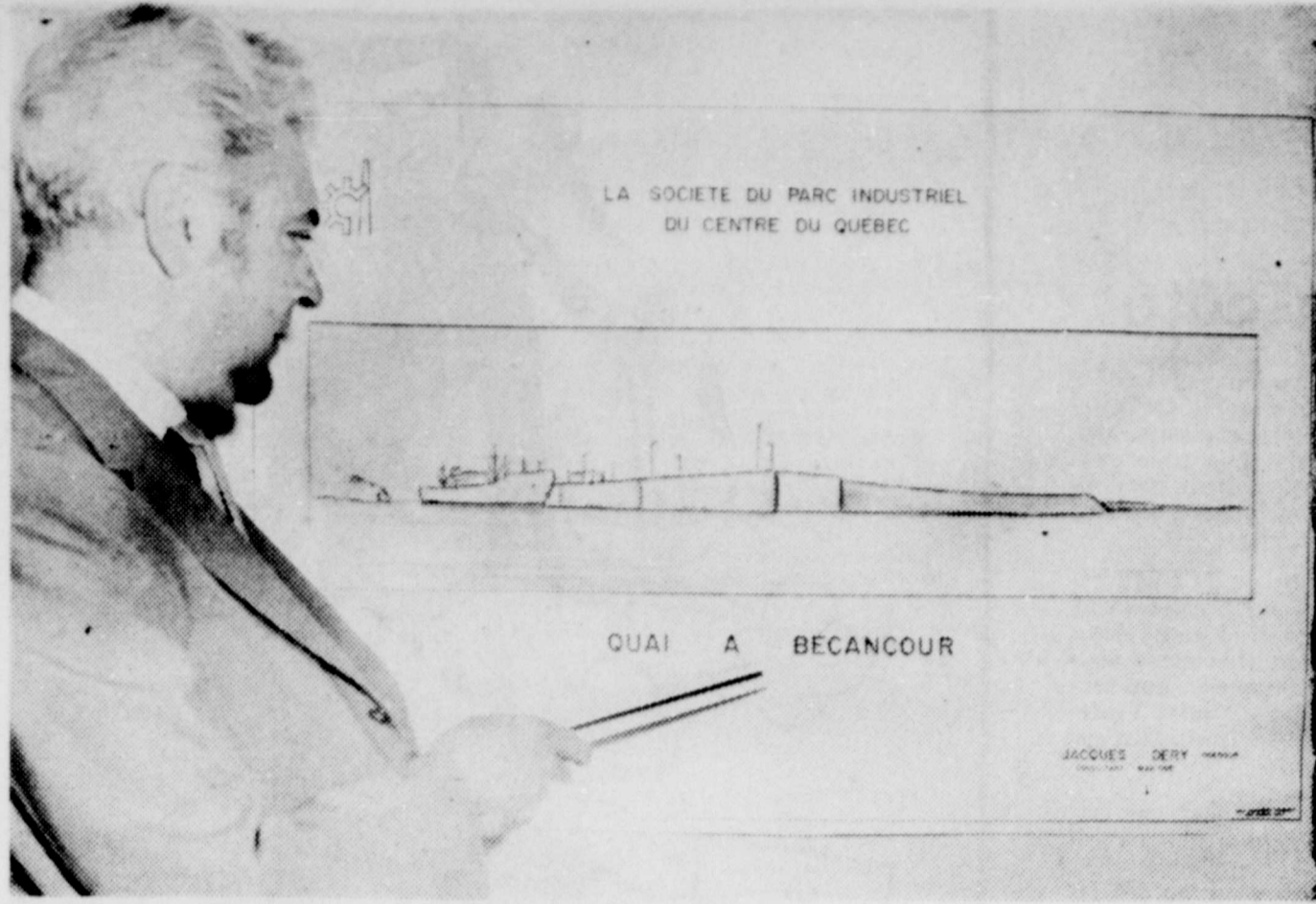
A la Commission scolaire de Sainte-Brigitte des Saules, le conseiller scolaire sortant, M. Bruno Degranpré, sollicite un renouvellement de son mandat. De son côté, M. Germain Juras, qui sera son adversaire, a contesté ce siège lors de la mise en nomination qui a eu lieu lundi dernier.

L'appel nominal pour les com-

missions scolaires de la région, à l'instar de celles de la province tout entière, s'est déroulé lundi, le 1er juin.

A l'issue de cette formalité, 25 commissaires sortant de charge dans le comté de Nicolet ont été réélus par acclamation, tandis que 10 nouveaux commissaires ont été élus par acclamation par suite de la décision de certains conseillers de ne pas solliciter de renouvellement de mandat.

Le comté de Nicolet compte 24 commissions scolaires locales.



LE MAIRE DE BECANCOUR, M. L. Gaston Gaudet, indique ici la forme qu'aura le quai qui sera construit à Becancour, sur la rive-sud, dans le but de desservir le parc industriel. Des soumissions publiques ont été demandées dernièrement par le gouvernement du Québec et ce sera le premier quai construit par le gouvernement provincial avec évidemment, l'aide du fédéral. Le quai proprement dit, qui aura une longueur de 800 pieds environ, sera construit à l'extrémité d'une jetée qui s'avancera dans le fleuve à partir de la rive jusqu'à une distance d'environ 4,700 pieds. Cette jetée aura une cinquantaine de pieds

de largeur et l'accès au quai projeté s'effectuera par une voie de 22 pieds de large en asphalte pour les véhicules et par une voie ferrée, lesquelles seront aménagées une fois la construction terminée. La profondeur de l'eau au quai sera d'environ une quarantaine de pieds. Il s'agit pour la région de Becancour d'un projet d'environ \$3 millions. Les ingénieurs du projet sont Letende, Monti, Lavoie et Nadon, de Montréal. Les soumissions seront ouvertes le 25 juin et les travaux débuteront quelque temps après l'adjudication du contrat. (Photo Pierre Wibaut)

Pour une meilleure orientation

Les mouvements d'apostolat revisent la valeur de leur action respective

VICTORIAVILLE (B.A.) — Les aumôniers diocésains des mouvements d'apostolat ont revisé la valeur de leur action dans leur milieu respectif, lors d'une récente rencontre à Drummondville. Il semble que certains mouvements vont de l'avant mais que d'autres perdent du terrain. A Drummondville, le mouvement des travailleurs chrétiens prend beaucoup d'ampleur et de force. Il est même possible qu'il soit divisé d'après les deux classes de gens qui le composent: la classe moyenne et la classe ouvrière.

JOC

L'aumônier de la JOC, l'abbé Claude Label, fonde beaucoup d'espoir sur le fait que deux responsables nationaux de ce mouvement résident à Drummondville. Il semble qu'à cet endroit, on aurait besoin d'un autre prêtre pour s'occuper du milieu ouvrier de façon permanente. Il est question de la création d'une équipe de prêtres dans une paroisse, qui travaillerait dans les mouvements d'action catholique; un groupe d'aumôniers s'occuperait à ce moment-là du mouvement et de leur paroisse en même temps.

Action catholique

D'autre part, on cherche à approfondir l'orientation de l'action catholique rurale. Ce mouvement aurait un problème d'expansion puisqu'il ne compte que treize équipes. On y note également une pénurie d'aumôniers.

JRC

Quant à la jeunesse rurale ca-

tholique, il n'y a pas d'équipe diocésaine actuellement. Ce mouvement avait été fondé pour se préoccuper des jeunes cultivateurs.

Scouts

D'autre part, on dénombre 900 scouts dans le diocèse. Les priorités de ce mouvement sont de solidifier ce qui existe déjà et d'assurer une expansion; un semi-permanent a été nommé pour l'an prochain. Les problèmes de chefferie qu'on note au sein du mouvement devraient être résolus grâce au recrutement de cotilles et d'adultes.

JEC

Les responsables de la Jeunesse étudiante catholique se demandent si les mouvements de jeunes répondent à ce que les étudiants attendent. Ils constatent également qu'ils ont moins de difficulté à engager les jeunes dans des projets à court terme mais qu'il faudrait toujours des engagements permanents.

Mouvements familiaux

Dans le domaine des mouvements familiaux, il y eut au cours de l'année un regroupement des mouvements en vue du projet d'un centre de consultation conjugale, en collaboration avec le service social. Un comité provisoire travaille présentement au projet. Il faudra un orfèvre dans ce centre de consultation conjugale. D'autre part, à Victoriaville et à Nicolet, il se fait du travail pour créer un service destiné aux jeunes couples.

Lacordaire

Enfin, le mouvement Lacordaire est en proie à plusieurs incertitudes: d'abord, comme toutes les contributions sont recueillies par le national, le diocésain va perdre la moitié des cotisations; il n'y a plus de branche jeunesse pour le mouvement, et

on remet en question le secrétariat permanent.

Enfin, après cette révision de la situation, les aumôniers ont présenté leur budget. Le budget annuel '69 a été bouclé grâce à des dons. Pour l'an prochain, on prévoit encore un déficit car la quête faite pendant le mois de

mai ne semble pas avoir rapporté plus que celle de l'an dernier. La commission qui avait été créée pour étudier le problème du financement des aumôniers va présenter son mémoire à la commission du clergé. On croit que ce mémoire va remettre en cause tout le financement du service diocésain.

Remise de charte au club Kiwanis de Victoriaville

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le gouverneur ex-officio du district Kiwanis O.Q.M., M. Laurent Girouard, a remis au club Kiwanis de Victoriaville samedi soir sa nouvelle charte, au cours d'une cérémonie spéciale qui se déroula au motel Lion d'Or. Le président-fondateur Kiwanis de Victoriaville, M. Augustin Beauvillage, l'a acceptée au nom du club local.

La nouvelle direction du club de Victoriaville sera composée comme suit: M. Denis Cantin, président, M. Maurice Ross, 1er vice-président, M. J.-M. Bergeron, 2e vice-président, M. Roland St-Amant, secrétaire, et M. J.-L. Provencher, trésorier. Les directeurs sont MM. J.-P. Blanchette, J.-P. Verville, Jean Brulotte, Roch Plante, Marcel Dumont et Raymond Chaine. Le nouveau club est parrainé par celui de Drummondville, lequel est présidé par M. Jean Valade. Cependant, la présiden-

ce du comité de fondation avait été confiée à M. Robert Plamondon, qui a réussi à faire un réel succès de son initiative, secondé bien entendu par toute une équipe, dont le président-fondateur de Victoriaville, M. Augustin Beauvillage.

Parmi les personnalités qui assistaient à la cérémonie de remise de charte, on remarquait entre autres le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, le député fédéral, M. André Fortin, le représentant du maire de Victoriaville, l'échevin Normand Cliche, le maire de la paroisse Ste-Victoire, M. Arsène Tourigny, Mgr Alphonse Roux, ainsi que plusieurs membres des exécutifs kiwanis de la région. Des délégations de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Thetford-

Mines, Shawinigan, Joliette, Drummondville et du Cap-de-la-Madeleine ont assisté à la cérémonie. M. Marcel Roux, lieutenant-gouverneur de la division 16, participait également à la soirée.

M. Pierre-P. Allaire a également abattu beaucoup de travail en tant que président du comité d'organisation de la remise de charte pour Victoriaville. Pour cette ville et Drummondville, les publicistes étaient MM. Roland St-Amant et Roméo Clément. On avait confié la réception à MM. J.-M. Bergeron et Clément Riendeau, le programme à MM. Maurice Ross et Paul Chasse; les présences à MM. J.-P. Verville et P.-Paul Dion. On dénombre 29 membres-fondateurs.



LA FIN DE LA COMMISSION scolaire de Warwick a été soulignée vendredi soir au club Aramis de l'endroit. En effet, la CS fera bientôt partie du secteur groupant plusieurs commissions scolaires. Lors de la soirée, on a rendu hommage aux commissaires et à quelques profes-

seurs. De gauche à droite, Mme Claudette Spénard, professeur, Mme Murielle Lebel, professeur, Mme Jeannine Hinse, commissaire, M. Jean-Marie Smith, président de la commission scolaire et Mme Manique Proulx, commissaire. (Photo Benoit Aubry).



UNE RECEPTION CIVIQUE a précédé la remise de charte du club Kiwanis de Victoriaville, samedi, en fin d'après-midi. L'échevin Normand Cliche représentait les autorités municipales. Le trésorier élu, M. Jean-Louis Provencher, a souhaité la bienvenue aux invités. Le gouverneur Laurent Girouard signe ici le livre d'or sous les yeux attentifs de M. Bob

Plamondon, président du comité de fondation, de Drummondville, M. Marcel Roux, lieutenant-gouverneur, M. Normand Cliche, échevin, M. Denis Cantin, président élu du club de Victoriaville, M. Augustin Beauvillage, président-fondateur du club, et M. Roland St-Amant, secrétaire. (Photo Benoit Aubry).



LA JEUNE CHAMBRE de Victoriaville a lancé samedi après-midi une campagne de nettoyage, répartie sur une période de deux ans. Ils se proposent d'éliminer d'abord les quelque 118 cabanes désuètes le long de la route 34, pour ensuite s'attaquer au reste du comté. Naturellement, pour cette tâche louable, la population est invitée à collaborer activement

avec la Jeune Chambre. Dans un geste symbolique, on a détruit samedi une vieille cabane, propriété de M. Maurice Landry de St-Valère, que l'on aperçoit au centre. Il est entouré de M. Gilles Morin, président du comité de nettoyage, et de M. Claude Bouffard, président de la Jeune Chambre (Photo Benoit Aubry)

Deux collisions totalisent des dommages de \$3,350

DRUMMONDVILLE (P.M.) — La Sûreté municipale de Drummondville ne signale que deux accidents dans les limites de la ville durant la première partie du présent "week-end". Mais le total des dommages encourus est de l'ordre de quelque \$3,350.

C'est vendredi après-midi que survint le premier accrochage important, à l'intersection de la rue Cockburn et du boulevard St-Joseph alors que les véhicules de MM. Claude Lafrenière et de Gaston Pinault sont entrés en collision, occasionnant par le fait même des dommages de \$200 à la voiture Ford '66 de M. Lafrenière, tandis que la Chevrolet également de 1966 de M.

Pinault était avariée pour plus de \$1,000.

Au début de la soirée, c'est au coin des rues St-Henri et Laferté que l'action s'est déroulée. La voiture de marque Dodge '69 de M. Paul-Henri Comeau est venue emboutir celle de M. Rosaire Leblanc, une Plymouth '69 aussi. Lors de l'impact Mme Leblanc ainsi que son fils Jean ont été blessés et ont dû être conduits à la clinique d'urgence de l'hôpital Ste-Croix pour y recevoir les premiers soins avant de regagner leur domicile. Pour leur part, les voitures de MM. Comeau et Leblanc se sont retrouvées au garage souffrant respectivement de \$1,200 et \$850 de dommages.

entre/voisins

● Il y aura assemblée de la Caisse populaire ce soir à l'école Le Manège de Victoriaville. Il y aura distribution des prix de présence en argent.

● La police municipale et la Sûreté du Québec n'ont signalé que de petits accrochages en fin de semaine dans la région des Bois-Francs.

● Les détectives de la police municipale de Victoriaville enquêtent toujours sur l'affaire des faux chèques qui s'est déroulée vendredi soir à Victoriaville. On se souvient, que dans l'espace d'environ cent minutes, huit faux chèques identiques avaient été "passés"; ils totalisaient une somme de plus de \$1,000. Rien n'a encore transpiré de l'enquête.



LE VERNISSAGE DES OEUVRES de six artistes, élèves de troisième année à l'école des beaux-arts de Montréal, avait lieu vendredi soir à la mezzanine de la caisse populaire de Victoriaville. On peut y admirer des peintures, des gravures, des

dessins et des sculptures. Dans l'ordre habituel, les artistes Louise Pelland, Louise Durouché, Jean Limoges, Céline Boucher, Bernard Benny, Mme Suzanne Bastien, directrice du centre d'art et André Bécotte. (Photo Benoit Aubry)

éditorial

Québec mettra toutes les chances de son côté

Le nouveau ministre de la Justice de la province de Québec, M. Jérôme Choquette, est décidé à porter le coup de grâce aux auteurs des attentats à la bombe à Montréal. Il a franchi un premier pas en ce sens au cours de la semaine dernière en créant un fonds de \$50.000 qui sera versé éventuellement à toute personne qui conduira les autorités policières à la découverte des dynamiteurs.

En mettant à prix la tête de ces poseurs de bombes, même si ce procédé est efficace en soi, le ministre de la Justice ne peut espérer de cette façon annihiler complètement les efforts de ces terroristes. Il fallait frapper plus dur. Il fallait de toute nécessité combattre le mal à sa source.

Déjà, les lois ou législations concernant la réglementation de la vente et de l'utilisation des explosifs au Québec n'étaient pas assez sévères. Les prédécesseurs de M. Choquette, Me Rémi Paul entre autres, avaient présenté deux législations qui permettaient de contrôler le transport de la dynamite.

Mais, encore là, ces législations n'étaient pas assez draconiennes. Il fallait de toute nécessité que le ministre de la Justice mette toutes les chances de son côté, afin de ramener la paix à Montréal. Il ne faut pas oublier que dans toutes ces réformes, les autorités provinciales se doivent de tenir compte de la Loi fédérale de qui relève directement cette question.

Le nouveau projet de loi que Me

Choquette déposera à l'ouverture de la session est sans l'ombre d'un doute très sévère. Mais, le mal semble être profondément enraciné dans l'esprit de ces poseurs de bombes et cette nouvelle législation malgré son caractère draconien ne peut que s'avérer efficace.

Dans le passé, il semblait être trop facile pour les terroristes de s'approprier de la dynamite. On en veut pour toute preuve le dernier vol de dynamite qui a été commis dans une poudrière et a rapporté à ses auteurs 165 bâtons de dynamite.

Le projet gouvernemental renferme des mesures sévères, peut-être encore imprécises il est vrai, mais qui peut ennuyer sérieusement les voleurs de dynamite. Ce qu'il faut retenir également dans ce nouveau projet de loi c'est le fait que le gouvernement du Québec, exigera un règlementation rigoureuse pour l'emmagasinage des explosifs.

Les vols de dynamite qui ont été commis depuis le début des attentats à la bombe à Montréal prouvent hors de tout doute que les mesures de sécurité sont inefficaces et que les terroristes peuvent à leur guise s'approprier des explosifs.

Naturellement, il va de soi que les mesures énoncées par le ministre de la Justice, telles que l'émission d'un permis spécial pour l'achat de dynamite ou autres explosifs; le devoir pour le porteur de ce permis de retourner à qui de droit toute quantité non utilisée

et également l'obligation pour les fabricants d'explosifs d'identifier la teneur et la nature des explosifs, afin d'en assurer un meilleur contrôle, sont de nature à causer de sérieux préjudices aux personnes qui se servent régulièrement de ces produits.

Mais, nul doute qu'ils comprendront que le bien commun passe avant tout. Les clauses qui cadreront dans cette future loi seront sans aucun doute de nature à rendre service, non seulement à la population, mais également aux personnes qui utilisent régulièrement ces explosifs.

On comprend facilement, que cette nouvelle loi entraînera obligatoirement des déboursés supplémentaires de la part des contracteurs ou des fabricants. Il serait sans doute de mise que les autorités gouvernementales pensent à aider directement ces personnes soit en leur fournissant des subsides qui serviront à assurer une plus grande protection autour des poudrières ou encore mettre de faction des policiers provinciaux qui seront chargés de contrôler les va-et-vient près de ces entrepôts.

Mais ce projet de loi, malgré qu'il soit incomplet, pourra être considéré comme étant une arme précieuse dans la lutte contre le terrorisme au Québec. Il permettra également aux policiers de lutter plus franchement et d'égal à égal contre les poseurs de bombes.

Rejean LACOMBE



La nouvelle équipe tentera de ramasser les poussières d'or

Extraits d'éditoriaux commentant la décision du gouvernement fédéral de libérer le cours du dollar canadien. Ils sont glanés dans les journaux représentatifs de l'opinion canadienne, qui se considèrent comme politiquement indépendants, sauf quand il est précisé autrement.

point de vue

Une bouffée d'air frais

Le *Albertian*, Calgary

En libérant le dollar le gouvernement a, en fait, exposé l'économie à une nouvelle bouffée fraîche de la concurrence. Plusieurs entreprises devront maintenant surveiller de près leurs coûts, notamment les salaires, si elles veulent éviter des ennuis. La décision prise hier marque-t-elle l'adoption d'une tactique nouvelle contre l'inflation, bien qu'elle s'inscrive dans le contexte du commerce des devises?

Un risque réfléchi

Le *quotidien Ottawa Citizen*

"Le gouvernement a pris un risque réfléchi et fait l'objet de critiques politiques en libérant le dollar canadien à une époque de difficultés économiques et de chômage accru... Au moins, les Canadiens pourront se consoler en songeant que le dollar en hausse suscitera la confiance mondiale et la puissance de notre économie".

Le *quotidien Ottawa Journal*, conservateur indépendant: "En général... la déclaration de dimanche libérant le dollar est une bonne nouvelle... Bien que la confiance dans la puissance fondamentale du dollar canadien soit satisfaite, les résultats d'un dollar libre signifieront probablement que nos exportations seront plus difficiles à vendre, tandis que nos importations seront moins coûteuses".

Des avantages tangibles

Le *Chronicle-Herald* de Halifax

Dans bon nombre de domaines, la libération du dollar du taux imposé il y a huit ans se soldera par des avantages tangibles.

Par contre, une étude plus approfondie de l'action du gouvernement soulève certaines doutes sérieux, non seulement quand à la nécessité de pareille mesure mais aussi quant à ses conséquences générales qu'elle peut avoir. Ces doutes sont si graves que le gouvernement fédéral devra justifier ses actions en présentant un exposé plus détaillé et plus clairement justifié que celui que M. Benson a donné dans sa conférence de presse plutôt mélodramatique de dimanche.

Une décision sage

Le *Toronto Globe and Mail*

"M. Benson a fait ce qui s'imposait et il l'a bien fait... A voir ses critiques chercher vaguement une alternative est la meilleure preuve de la sagesse de sa décision.

Cependant, il ne faut pas oublier que les premières mesures ne s'avéreront efficaces que dans la mesure où les mesures subséquentes seront adéquates... Il faudrait pren-

Une décision imposée

Le *Provincer*, Vancouver

Il est évident que la décision du gouvernement a été imposée par les pressions d'une forte demande de dollar canadien, dont le cours était en deca de sa valeur par rapport aux autres devises.

Bon nombre d'économistes canadiens recommandent depuis longtemps la libéralisation du dollar canadien, faisant valoir qu'il était plus préjudiciable de le maintenir à un taux stable.

Le *Star*, Toronto: Le taux libre permet au Canada d'échapper aux perturbations économiques en provenance des Etats-Unis... du moins dans une plus large mesure que cela n'était possible avec un taux fixe...

Le dollar libéré en permanence dénoterait également une conception nouvelle du problème de l'inflation. Jusque-là le gouvernement fédéral a suivi la traditionnelle politique de restriction du crédit et d'augmentation du chômage pour empêcher les prix de grimper trop vite.

Attendons un peu

La libération du dollar canadien est actuellement le principal sujet de conversation dans les cercles financiers du pays.

Et pour cause... En le libérant, le Canada en accroît automatiquement la valeur sur les marchés mondiaux de devises et, de ce fait, modifie les conditions des échanges commerciaux.

Jusqu'ici le dollar canadien était plafonné à 92,5 cents par rapport au dollar américain, ce qui avait pour effet, par exemple, de réduire le coût des exportations et d'accroître celui des importations.

Or, sa revalorisation renverse complètement la situation. Le coût des exportations augmente en proportion de la hausse du dollar et celui des importations diminue dans la même mesure.

Aussi, cette décision fait-elle des heureux et des mécontents. Les uns sont-ils optimistes, les autres pessimistes.

Mais, il est sans doute un peu tôt pour connaître tous les effets de cette décision gouvernementale, prise dans le but de stabiliser le marché des devises et de combattre l'inflation.

Il est préférable d'attendre quelque peu. Plus tard, on sera fixé davantage sur les conséquences réelles de la libération du dollar.

Même si elle n'est pas de tout repos pour les exportateurs, rien ne dit qu'elle ne sera pas finalement avantageuse pour le Canada.

Ne sautons donc pas trop tôt aux conclusions.

Roland GAGNE
La Voix de l'Est

Aujourd'hui, il faut aller voter

Dans de nombreuses municipalités de notre région, la population sera appelée aujourd'hui à élire des conseillers scolaires.

Pour des raisons que nous n'arrivons pas à comprendre, un fort pourcentage de la population se désintéresse assez tragiquement des questions scolaires ne prenant même pas la peine de se déplacer pour exercer un des droits les plus élémentaires et sacrés de notre démocratie, c'est-à-dire le droit et le devoir de faire et de défaire les gouvernements, que ce soit au fédéral, au provincial, au municipal ou au scolaire.

Les questions scolaires touchent non seulement nos bourses, mais également et surtout l'avenir même de nos enfants.

Lors des dernières élections scolaires tenues sur notre territoire en 1968, moins de la moitié des personnes possédant le droit de vote ont accepté de faire leur devoir. A Trois-Rivières cette abstention a atteint le chiffre de soixante-huit pour cent, ce qui est une véritable honte.

Cette situation déplorable faisait dire à un candidat défait: "Ce soir en entrant chez vous n'allez pas voir si vos enfants dorment car aujourd'hui

vous les avez oubliés". En effet, en omettant d'aller voter vous prouvez tout simplement que vous ne tenez pas à l'avenir de vos enfants, que vous vous désintéressez d'eux.

Il est également malheureux de constater qu'un nombre effarant de personnes ignorent qu'elles ont le droit de voter au scolaire. Tous les propriétaires et leurs conjoints, c'est-à-dire époux et épouse dans le cas où c'est l'épouse qui est propriétaire, ainsi que tous les locataires et leurs conjoints, épouse ou époux, avant des enfants de moins de 18 ans et dont le nom apparaît sur les listes électorales peuvent et doivent voter aujourd'hui.

D'autre part, il ne s'agit pas simplement de voter pour voter, pour se débarrasser en quelque sorte. Mais il faut voter pour les candidats les plus compétents et susceptibles de prendre en main l'administration scolaire. Il faut également tenir compte de l'honnêteté et du dynamisme de ces mêmes candidats. Et pour ce faire il suffit tout simplement de se renseigner, de prendre conseil si l'on ne connaît pas ou pas suffisamment les candidats en liste. Il se trouvera sûrement quelqu'un parmi vos amis ou connaissances qui se fera un plaisir et un devoir

de vous renseigner adéquatement.

Nous croyons que les groupes de pression ainsi que les corps intermédiaires qui sont politisés dans le sens pur du mot devraient inciter la population à s'occuper des questions scolaires, organiser des campagnes d'information et de sensibilisation. Malheureusement, nous constatons que trop de ces groupes restent amorphes en périodes électorales. Il ne s'agit pas pour eux de faire de la politique partisane mais bien de faire prendre conscience à la population de son rôle en régime démocratique.

Nous savons bien que tous ces appels restent souvent sans écho. Mais il ne faut pas lâcher et abdiquer.

Une personne qui n'a pas le sens commun de s'acquiescer de son rôle d'électeur n'a pas le droit de critiquer. Elle se coupe volontairement de la communauté.

Aujourd'hui faisons en sorte que la démocratie exerce tous ses droits. L'enjeu est sérieux et engageant. Pensons-y sérieusement et demain nous pourrions encore marcher la tête haute car nous aurons l'immense satisfaction du devoir accompli.

Sylvio SAINT-AMANT

votre opinion

Avant d'aller voter...

réfléchissez!

Dans les administrations publiques, le bien fait beaucoup de bruit et le mal est silencieux... question d'administration je suppose.

Avant d'aller voter, réfléchissez bien: Suis-je satisfait de l'administration actuelle? Si vous ne l'êtes pas, faites un changement radical. Si vous l'êtes, continuez d'être heureux.

Que de pressions s'exercent sur vous pour accaparer votre vote, c'est normal, nous sommes en pleine démocratie. C'est admissible aussi qu'on oublie un instant l'amitié devant le bien de la collectivité.

Je vous demande simplement de voter selon votre bon jugement et surtout selon votre conscience.

Dans la boîte à scrutin, Dieu seul sera votre témoin mais aussi votre juge.

Comité "Occupons-nous de nos affaires".

Où était le conseil de ville?

Existe-t-il véritablement un conseil de ville à Trois-Rivières? Est-ce que les gens de Trois-Rivières sont bien représentés par ce conseil de ville, ou bien sont-ce les gens de l'extérieur de la ville qui sont représentés par eux? Est-ce qu'il nous conseille quand il entend de faire des voyages.

Il y a trois semaines, le Comité des chômeurs avait lancé des invitations: au député au maire suppléant (maire parti faire un long voyage), aux conseillers (au nombre de huit), au Centre de main-d'œuvre du Canada et du Québec.

Qui était présent à cette rencontre? Il n'y avait que le député de Trois-Rivières, M. Guy Bacon, M. Bertrand du Centre de

main-d'œuvre du Canada et M. Bolduc du Centre de la main-d'œuvre du Québec.

Où était passé le conseil de ville? A un certain moment, les chômeurs se sont demandés s'il existait vraiment un conseil de ville à Trois-Rivières! S'il n'en existe pas, nous chômeurs, sommes prêts à former un conseil de ville afin de bien représenter la ville de Trois-Rivières.

La semaine dernière, j'ai écrit un article sur la présence "fantôme" du conseil de ville devant les chômeurs, chômeurs qui les attendaient de pied ferme. Devant cet article, aucun membre du conseil de ville ne s'est défendu, de quoi ont-ils peur? Des chômeurs? Pourquoi? Leur manque-t-il dix sous sur leur salaire pour qu'ils puissent acheter le journal? Pourquoi?

Où voit-on le conseil de ville? Vous le voyez là où il y a une table bien garnie de nourriture et devant un petit verre. A la rencontre des chômeurs, il n'y avait que de la liqueur. Le conseil de ville s'en serait-il douté?

Le chômeur ne gagne peut-être pas votre salaire, mais il a le cœur de se défendre pour organiser des rencontres d'information afin de se renseigner.

Rech BOLDUC
Trois-Rivières

L'Age d'or

L'Age d'Or est un sujet d'actualité depuis quinze jours mais nous attendons toujours cette fameuse annonce!

La journée choisie pour fêter l'Age d'Or était le 31 mai. Par qui? Nous n'en savons absolument rien mais l'on crée un précédent dans l'histoire. On invite n'importe qui et bien souvent c'est pour démontrer que l'on fait quelque chose pour quelqu'un ou bien parce qu'on est à court de publicité et que l'on veut faire parler de soi.

Ce n'est pas si mal en soi ni de mauvaise foi que l'on agit ainsi. J'ai entendu ce précé-

dent par le révérend père Saint-Laurent de Beauvoir (Sherbrooke) mais au moins, il n'a pas parlé de l'Age d'Or comme tel. Il a parlé de fêter les gens du Foyer St-Joseph et ceux qui sont à domicile se joindront à eux. C'est une très belle idée.

Je dirai cependant, pourquoi toutes ces fêtes en l'espace d'un mois à peine? Aujourd'hui c'est la fête des gens retirés au foyer, demain c'est la fête des gens déjà ou leurs fêtes: fête des mères, fête des pères. Qu'allez-vous inventer de neuf pour le reste de l'année?

En mars 1969, la journée du 25 mai a été reconnue par un arrêté ministériel en conseil au gouvernement du Québec, comme étant la journée de l'Age d'Or à travers toute la province puisqu'il y a à peu près partout des mouvements en ce sens.

L'histoire de toute cette publicité à si bien mêlé la population que lundi dernier le 25 mai, nous avions notre journée officielle; on avait demandé aux pères Oblats que cette journée soit consacrée à un pèlerinage afin de remercier le ciel et pour demander une nouvelle année de bénédictions pour tous et chacun.

En bien, croyez-le ou non un groupe de personnes y était. Les pères se demandaient ce qui se passait! Les gens qui ont manqué cette journée ont perdu beaucoup de chose: nous avons eu toutes sortes de démonstrations, la descente de Jésus sur la croix, la mise au tombeau et la résurrection. Il y eut ensuite un forum où l'on a parlé de la miraculeuse de l'été dernier, ensuite, le cachet de la vierge à chacune de nos provinces.

Je tiens à remercier les bons pères Oblats et je souhaite que l'on prochain, l'on fasse honneur à notre mouvement.

Je tiens également à faire une dernière remarque qui est celle-ci: l'on ne doit pas s'accaparer d'un système bien établi dans l'esprit des gens, pour en subtiliser le nom à des fins purement personnelles comme par exemple pour inventer une fête. Il vaudrait beaucoup mieux vous trouver un nom bien à vous et à ce moment tout le monde sera heureux et ils sauront à quoi s'en tenir.

O. G.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	18.00	10.00	6.00	2.50
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	30.00	16.00	9.00	4.00
Autres Pays:	35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes les nouvelles attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes les informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

région/sud

M. Cloutier élu supérieur provincial

VICTORIAVILLE (R.L.) — La province d'Arthabaska de l'Institut des frères du Sacré-Coeur s'est donnée une nouvelle administration provinciale lors d'une récente rencontre.

Le frère Claude Cloutier a été élu supérieur provincial. Il sera assisté dans ses fonctions par le conseil formé des frères Roland Henry, Raymond Giguère, Lionel Bouchard, Ernest Laflamme, Michel Jacob et Gérard Larivière.

Le frère Michel Jacob est également secrétaire provincial.



Frère Claude Cloutier

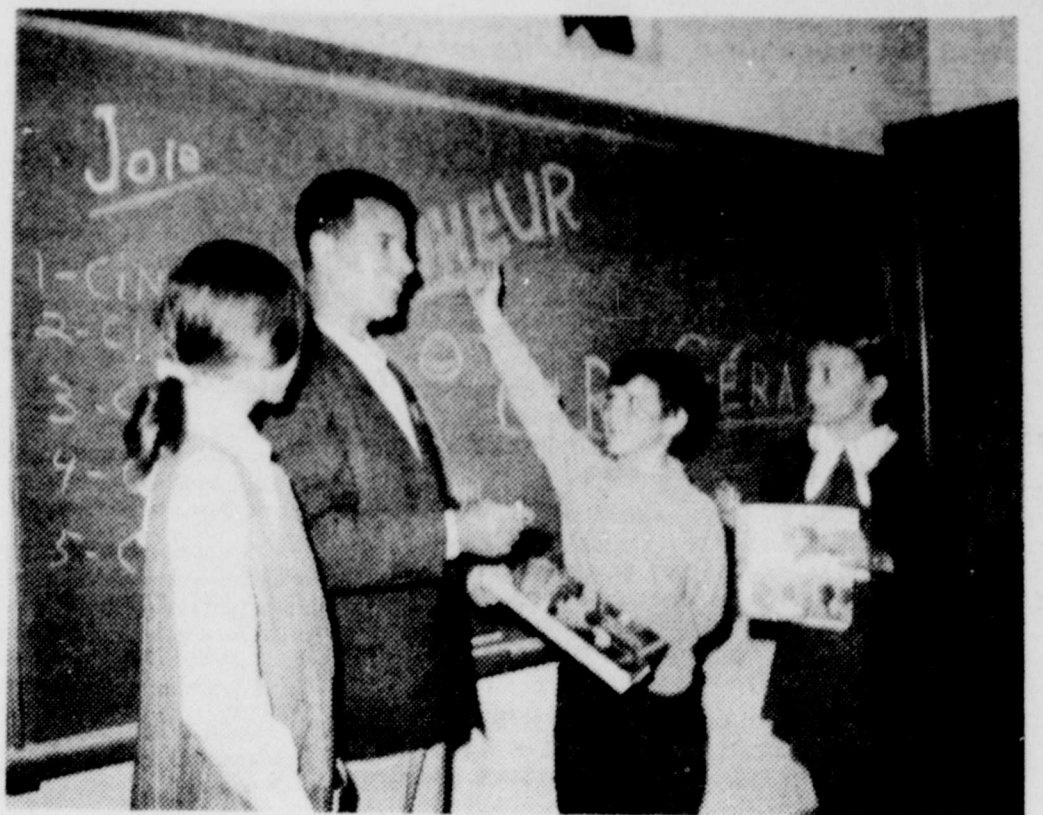
tandis que le frère Larivière est trésorier provincial.

Claude Cloutier

Le nouveau supérieur, le frère Claude Cloutier, est natif de Victoriaville où il a fait ses études primaires avant d'entrer au séminaire d'Arthabaska en 1946.

Il a débuté dans l'enseignement à Coaticook. Il enseigna ensuite à Sherbrooke, à Magog avant de se fixer au Collège de Victoriaville où il oeuvre depuis 1954.

Depuis 1968, il occupe la fonction de directeur de l'extension de l'enseignement au collège de Victoriaville. Conseiller provincial depuis 1967, le frère Claude Cloutier sera supérieur provincial durant les trois prochaines années.



LE PERE GERARD LABEL missionnaire en Afrique était de passage cette semaine à l'école St-Paul de Drummondville où il a parlé aux enfants de l'Afrique et du travail qu'il reste à faire là-bas. Les enfants

ont profité de l'occasion pour faire une petite fête au missionnaire qui fêtoit son 41e anniversaire de naissance le 31 mai dernier.



LORS DU CONGRES DIOCESAIN du Mouvement Lacordaire, au sous-sol de l'église St-Joseph de Drummondville, on a procédé à la remise de certificats de mérite pour l'abstinence totale. C'est ainsi

que M. Roger Guilbeault qui fêtoit ses 25 ans d'abstinence est félicité par M. Lucien Voyer de St-Nicéphore, président diocésain du mouvement.



LORS DE L'INAUGURATION OFFICIELLE et la bénédiction du nouvel immeuble de la Caisse populaire Riviera, situé sur la route Marie-Victorin, à Tracy. De gauche à droite, messieurs Napoléon McKay, directeur général de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe des caisses populaires, Ar-

thur Pontbriand, maire de Tracy, Georges L. Bourque, président de la Caisse Populaire Riviera, Madame Bourque et l'abbé Aimé Mathieu, curé de l'Enfant-Jésus, qui a béni l'immeuble. (Photo Gill)

Route Marie-Victorin

Inauguration et bénédiction de la caisse "Pop" Riviera

TRACY (L.B.) — "Ce nouvel immeuble qui fait l'orgueil des sociétés de la Caisse Populaire Riviera est trois fois plus spacieux que l'ancien et permet de fournir des services accrus, notamment par l'usage du sous-sol pour des sessions d'étude, pour des cours sur des sujets d'ordre économique et coopératif. C'est ce que déclarait monsieur Georges L. Bourque, président du conseil d'administration de la Caisse Populaire Riviera de Tracy, lors de l'inauguration officielle et de la bénédiction du nouvel immeuble de cette caisse, située sur la route Marie-Victorin.

Depuis quelques années, la Caisse Populaire Riviera est devenue l'une des 75 caisses, de l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe et par le fait même, l'une des 1.265 caisses de la Fédération du Québec. C'est le 11 septembre 1965, qu'un groupe d'une vingtaine de personnes a participé à la fondation de notre caisse, après douze mois d'œu-

re de des règlements des caisses d'épargne et de crédit et sur le mouvement Desjardins. L'assemblée de fondation s'est déroulée au sous-sol de l'église de l'Enfant-Jésus. "Ces messieurs, a ajouté monsieur Bourque, tout comme les membres dirigeants des trois caisses populaires de la région, soit Saint-Joseph-Tracy, Sorel et Saint-Laurent, ont inculqué à tous ceux qui avaient en main la destinée de la Caisse populaire Riviera les principes et le feu sacré pour aller de l'avant".

Le progrès s'est manifesté constamment, a souligné le président et après 56 mois d'opération, la Caisse comptait 1350 membres avec un actif de \$765.000. Vingt familles ont profité des prêts hypothécaires et 201 personnes ont pris avantage des prêts sur reconnaissance de dette.

Monsieur Bourque a précisé qu'à son avis des artisans qui ont aussi participé aux succès de cette caisse, ce sont les membres eux-mêmes, les déposants, ceux qui se servent des services de la caisse. C'est aussi grâce à eux que les membres peuvent maintenant recevoir un bon service dans un immeuble tout neuf, spacieux et conforme aux exigences légitimes de tous et chacun.

Les résultats de la Caisse Populaire Riviera sont jusqu'à maintenant satisfaisants "et nous incitent à continuer avec une vigueur renouvelée à l'épanouissement de ses membres tant sur le plan individuel que collectif", a ajouté monsieur Bourque.

Le directeur général de l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses Populaires, monsieur Napoléon McKay, a souligné que ce mouvement était essentiellement démocratique. Ce sont les membres qui font le succès des caisses populaires et qui donnent au mouvement Desjardins, cette force dynamique. Il y a au-delà de 2.500.000 membres des caisses populaires dans le Québec, ce qui représente une force considérable. C'est

une force économique sur laquelle compte les municipalités, les commissions scolaires, le gouvernement quand ils ont besoin d'argent.

Monsieur McKay a souligné que dans la province de Québec, il y a au-delà de 18.000 administrateurs de caisses populaires qui se dévouent au service des membres. Ils ne sont pas rétribués, mais ils font leur travail avec plaisir, car ils se sentent utiles.

Les Caisses populaires ont maintenant un actif de \$2 milliards, pourtant il y a 70 ans, le premier dépôt qui a été fait à la Caisse de Lévis était de seulement 10 sous.

Le rôle des Caisses populaires est de plus en plus important, a déclaré le maire de la ville de Tracy, monsieur Arthur Pontbriand, qui a souligné le projet d'une nouvelle législation provinciale susceptible de donner une juridiction plus grande au point de vue investissement aux Caisses populaires. "Le temps est arrivé, a ajouté monsieur Pontbriand, où les \$2 milliards des caisses puissent servir plus efficacement au développement économique de la province de Québec ainsi qu'au développement industriel de nos régions.

Et le maire Pontbriand d'ajouter: le tiers des épargnes des Québécois sont présentement placées dans les Caisses Populaires. Les Canadiens français possèdent ainsi un levier économique valable. Et la nouvelle législation permettra à la Fédération des Caisses de travailler avec cet élément financier de façon à contribuer au développement économique dont nous avons tant besoin.

En plus du maire Pontbriand et de plusieurs échevins de Tracy, on remarquait l'abbé Aimé Mathieu, curé de l'Enfant-Jésus qui a béni l'immeuble, monsieur Fernand Lefebvre, président de la Commission scolaire régionale Carignan, monsieur Henri Olivier, président de Radio-Richelieu limitée et président de la filiale de Sorel de l'Association canadienne pour la sante mentale.

Voyage-récompense pour les brigadiers scolaires

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Le service des Brigades Scolaires de la cité de Drummondville, organise encore cette an-

née un voyage-récompense pour tous les brigadiers scolaires. Le voyage de cette année s'effectue pour souligner de façon spéciale le 10e anniversaire d'existence de ce service sans accident mortel, et aussi pour marquer le fait que depuis près de trois ans la brigade n'a pas à déplorer le moindre accident même des plus mineurs.

L'organisation de ce voyage récompense dispose d'un budget de plus de \$2.000 qui ont été fournis par les industriels, les marchands et les autorités scolaires et municipales de la cité de Drummondville. Ce qui permettra aux organisateurs de distribuer quelque argent de poche aux 400 brigadiers qui prendront part à ce voyage.

Le départ a eu lieu, hier, le 6 juin, par autobus scolaires pour une randonnée à Montréal, où les enfants, après avoir visité l'Oratoire St-Joseph et y avoir remercié le ciel des succès de leur service, se rendront à un déjeuner sur l'herbe à la terrasse de l'Oratoire. Puis l'après-midi, les jeunes seront libres de s'en donner à cœur joie dans l'enceinte du célèbre parc Belmont. L'organisation du voyage n'a rien laissé au hasard: c'est ainsi que l'on pourra voir 30 moniteurs accompagnés les enfants, 5 ambulanciers St-Jean et 3 policiers seront aussi du groupe. De plus les chauffeurs des 7 autobus scolaires ont été spécialement choisis pour la sécurité dont ils ont fait preuve dans le passé et aussi pour leur grande connaissance de la ville de Montréal. Nul doute que ce voyage, a été une belle récompense pour les enfants qui se sentaient en sécurité.

Les jeunes ont été très impressionnés par le film sur les misères de l'Afrique sous le thème "Écoute ton frère d'Afrique, regarde, agis". Le père Label a commenté le film par une sauterie qu'il a résumée lui-même par cette phrase: "Il est noir, tu es blanc, mais une seule lumière nous éclaire, celle de l'amour pour tous les frères humains".

Visite du père Label à l'école Saint-Paul

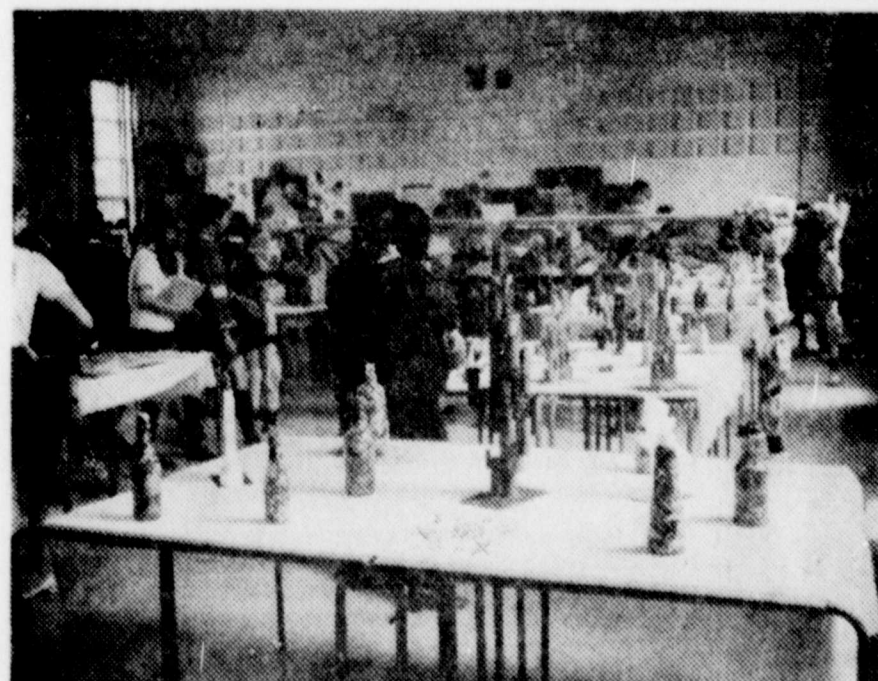
DRUMMONDVILLE (P.M.) — C'est au cours de la semaine dernière que le père Gérard Label originaire de l'Abitibi et Père Blanc d'Afrique est venu visiter un groupe d'élèves de l'école St-Paul de Drummondville et leur donnait un cours de catéchèse africaine. A partir d'un montage audio-visuel sur l'Afrique, il a établi un parallèle entre le peuple africain et le peuple canadien. Parlant du "chantier Afrique" et d'un monde qui y reste à bâtir, l'abbé Label a expliqué aux enfants qu'il ne faut pas aller en Afrique pour exploiter les gens mais pour les aider à améliorer leurs conditions de vie et aussi pour leur annoncer la "bonne nouvelle" car Dieu a créé toutes les races égales dans un même geste d'amour.

Les jeunes ont été très impressionnés par le film sur les misères de l'Afrique sous le thème "Écoute ton frère d'Afrique, regarde, agis". Le père Label a commenté le film par une sauterie qu'il a résumée lui-même par cette phrase: "Il est noir, tu es blanc, mais une seule lumière nous éclaire, celle de l'amour pour tous les frères humains".

Nomination de M. F. Lefebvre

SOREL (L.B.) — Le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, monsieur Fernand Lefebvre, de Sorel, vient d'être nommé membre du conseil d'administration du Conseil du Patronat du Québec. Monsieur Lefebvre, qui est aussi président de la Commission scolaire de Sorel et de la Commission scolaire régionale Carignan, représentera l'ensemble des commissions scolaires du Québec au sein du Conseil du Patronat, c'est-à-dire, les employeurs de plus de 80.000 employés.

Le Conseil du Patronat regroupe la plupart des associations patronales du Québec. Par l'entremise de monsieur Lefebvre, la Fédération des Commissions scolaires sera membre de plein-droit du Conseil.



Les étudiants de l'école Marie de la Présentation de Drummondville, sections de Secondaire I à Secondaire V, ont tenu une exposition de travaux manuels et de recherches dans la grande salle de leur école. Les travaux exposés sont le fruit d'une année de cours en arts plastiques, en couture, en option coiffure et en recherche méthodologique. La qualité et le bon goût des travaux exposés sont le signe de la



réussite certaine de ces cours auprès des étudiants. Les professeurs et les parents se réjouissent de l'esprit d'initiative et d'imaginité des étudiants de l'école Marie de la Présentation. On peut constater sur la photo le travail accompli pour le succès de cette exposition; qui a été entièrement réalisé par les élèves eux-mêmes.

Congrès Lacordaire

entre/voisins

DRUMMONDVILLE (P.M.)

— Récemment, au sous-sol de l'église St-Joseph de Drummondville se tenait un congrès pour marquer le 30e anniversaire de la fondation du mouvement "Lacordaire" dans la paroisse St-Joseph. Il y eut à cette occasion une rencontre diocésaine du mouvement sous la présidence de la vice-présidente nationale, Mme Lise Lavallée-Lamarche de Joliette qui présentait un montage audio-visuel sur les méfaits de l'alcool dans la société, elle a ensuite donné une conférence sur le mouvement "Lacordaire" et le mouvement Modération, en plus de répondre aux nombreuses questions des participants.

A cette occasion on a souligné le "mérite" d'un des pionniers "Lacordaire", M. Emile Pinard de la paroisse St-Joseph qui fêtoit ses 30 ans d'abstinence. M. Lucien Voyer de St-Nicéphore, le président diocésain, du mouvement a remis plusieurs autres certificats de mérite à de nombreux congressistes venus de tous les coins du diocèse.

Lors de ce congrès on a procédé à certaines mises au point concernant le parallèle plus ou moins bien compris entre le mouvement "Lacordaire" qui demeure officiel, et celui que l'on appelle mouvement "Modération" pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement sans être engagé dans "l'abstinence complète" mais peuvent apporter beaucoup à la société par un engagement et une aide des plus valables. La vice-présidente nationale a insisté sur ce nouveau contingent d'aide à l'alcoolisme qui est appelé à servir le mouvement "Lacordaire" et à lui donner de nouvelles proportions apostoliques. Elle a aussi précisé que le temps est venu de passer à l'action concrète et que tous les moyens nouveaux d'y arriver méritent notre attention, elle a invité chaque milieu où vit un Cercle Lacordaire, à trouver des nouvelles formules et des procédés nouveaux pour le plus grand bien de la société et la protection de notre peuple face au problème de l'alcoolisme.

● SOREL — Le frère Joseph Plante, des Frères de la Charité, licencié en criminologie et directeur du Mont Saint-Antoine, donnera une causerie mardi soir prochain à 8 heures au Couvent Saint-Pierre. Le frère Plante parlera de la drogue, problèmes de la vie d'aujourd'hui. Cette réunion, qui est réservée aux parents et aux éducateurs, est organisée par l'atelier pédagogique et l'Association Parent-Maîtres, de l'école Saint-Pierre de Sorel.

● L'équipe F.-X. Gagné, de la ligue de balle lente de Nicolet joue d'une façon assez malchanceuse en général depuis le début de la saison. A preuve, un joueur du nom d'Alain affirmait récemment à quelques spectateurs qu'en bas de trente points... pour l'adversaire, le club ne jouait pas!

● Claude Bélisle, un membre de l'équipe des bons gars de Nicolet, a eu sa part de malchance. L'autre soir, alors qu'il s'est brisé une jambe, lors d'un match de la ligue de balle lente de Nicolet. Claude venait à peine de se rétablir complètement d'une blessure sérieuse au genoux. L'ami Optimiste passera une autre quarantaine dans le plâtre.

● Un commis d'une boucherie de Saint-Grégoire, M. Lemire, a démontré beaucoup de galanterie l'autre jour devant une cliente, allant même donner le service à l'auto. Ses compagnons de travail le taquinaient depuis ce temps en lui signifiant qu'il est le spécialiste du service à l'auto, et l'invitent à faire de même avec les autres clientes.

● Depuis quelques jours déjà, la piscine de St-Joseph de Sorel opère de façon non officielle, tout spécialement pour rafraîchir et détendre nos étudiants (tes) durant leur période d'examen. Ainsi chaque jour que la température le permet, la ville de St-Joseph de Sorel se fait un plaisir de satisfaire les besoins du public en leur offrant un horaire spécial d'ici l'ouverture officielle du 20 juin. Par conséquent, sur semaine, la piscine ouvre ses portes l'après-midi de quatre heures à six heures et durant la fin de semaine de une heure à six heures. Nous rappelons aux familles de la région qu'elles peuvent se procurer leur abonnement estival à l'hôtel de ville de St-Joseph de Sorel, 700 rue Montcalm. L'abonnement familial comprend les enfants d'une même famille plus deux adultes. Le coût de l'abonnement est de dix dollars (\$10.00). Un abonnement individuel, cinq dollars (\$5.00). Une invitation toute spéciale est lancée aux athlètes de St-Joseph de Sorel en plongeon, natation, longue distance et polo aquatique qui désirent commencer leur conditionnement physique pour de plus grandes victoires.

● M. l'abbé François Ménard, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Sorel, a été élu tout récemment président des aumôniers des hôpitaux de la province de Québec. L'élection pour ce poste se tenait à l'occasion du Congrès annuel de l'Association des Hôpitaux de la province de Québec. Quelque 300 prêtres et religieux participaient à cette élection.

en province

Selon le sous-ministre aux Affaires municipales:

Il faut une restructuration des territoires

CHICOUTIMI (PC) — Le rôle des municipalités comme agents économiques est portant sous différents aspects au Québec, mais ce rôle sera paralysé d'une certaine façon tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une restructuration des territoires.

C'est ce qu'a soutenu vendredi soir M. Richard Beaulieu, sous-ministre des Affaires municipales du Québec, dans une conférence prononcée au congrès de la division du Québec de l'Association canadienne d'urbanisme, à Chicoutimi.

Les revenus municipaux connaissent un sommet sans précédent avec plus de \$80,000,000 annuellement, a-t-il dit, expliquant que la demande en services, tant en qualité accrue pour les services fondamentaux qu'en nouveaux services, l'urbanisation spectaculaire de la dernière décennie, la grande mobilité de la population, sont en majeure partie responsables de cette importance des budgets municipaux.

M. Beaulieu a ajouté que l'Etat avait pallié à cet écart grandissant entre les disponibilités locales et les besoins en accordant une assistance financière accrue sous forme de subventions ou d'octrois.

Regroupement nécessaire

Par ailleurs, le sous-ministre adjoint des Affaires municipales, M. Yvon Tremblay, pour sa part, a soutenu devant les congressistes que l'urbanisme au niveau d'une seule municipalité est une pratique désuète et irréaliste et qu'il est nécessaire d'englober plusieurs municipalités.

"Il nous apparaît évident qu'en dehors des plus grandes villes qui ne représentent que cinq pour cent des municipalités du Québec, les efforts d'urbanisme sont nuls ou quasi nuls" a-t-il dit, expliquant que les programmes d'urbanisme devront s'inscrire dans le programme de restructuration des municipalités.

"C'est pourquoi déjà, a noté le sous-ministre adjoint, les communautés urbaines ont le pouvoir de préparer les schémas d'aménagement qui correspondent en gros aux schémas directeurs.

En deuxième lieu, M. Tremblay croit que les programmes devront viser à relier l'urbanisme et la planification socio-économique globale, soutenant que "l'urbanisme est un moyen privilégié

de l'insérer les municipalités dans le processus même de la planification".

Selon le conférencier, l'évolution actuelle du monde municipal est vers l'urbanisation et il est prévu que dans tout au plus 10 ans, au-delà de 80 à 85 pour cent de la population sera concentrée dans les villes.

Or, actuellement, au Québec, l'on compte près de 1,150 municipalités ayant moins de 1,500 habitants, environ 250 groupant de 1,500 à 3,000 habitants, 150 de 3,000 à 10,000 habitants et seulement 75 de plus de 10,000 âmes.

"Le nombre réduit d'habitants peuplant la plupart des municipalités et le manque de planification de l'occupation du territoire résultent en des charges financières qui sont lourdes et une assiette fiscale sans commune mesure", a souligné M. Tremblay, ajoutant que les services rendus par les municipalités à leurs habitants coûtent souvent fort cher.

Enfin, le sous-ministre adjoint a réaffirmé que le projet de communauté urbaine pour le haut-Saguenay ne souffrirait d'aucun retard.

M. Tremblay a déclaré que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, est prêt à se rendre dans la région pour discuter de ce projet, même s'il a déjà laissé entendre que le prochain gouvernement régional sera créé dans la Rive-Sud de la région de Montréal.

Le lieutenant-colonel Baribeau l'achète

La station radiophonique CKLM de Montréal est vendue

QUEBEC (PC) — Le lieutenant-colonel Hervé Baribeau, de Lévis, vient de se porter acquéreur de la station radiophonique montréalaise CKLM, où il détenait auparavant des intérêts minoritaires.

La station de la métropole, qui CKLM, M. Guy D'Arcy, a été diffusée avec une puissance de 50,000 watts, vient s'ajouter aux de M. Baribeau, Michel Baribeau, qui a par ailleurs été nommé directeur de la station, agira déjà dans le domaine de la radio et de la télévision, soit ceux de CHRC, une station de radio de Québec; CFQM-TV et CKMI-TV, à Québec également, et une station de radio-télévision, CKRS de Jonquière, dans la région du Lac Saint-Jean.

L'ex-propriétaire de la station CKLM, M. Guy D'Arcy, a été nommé gérant du poste. Le fils de M. Baribeau, Michel Baribeau, possède le poste de directeur de la station, agira déjà dans le domaine de la radio

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste

\$5000 en argent à gagner

Le citoyen n'a pas de pouvoir

— Raymond Laliberté

QUEBEC (PC) — "Le citoyen est dénué de pouvoir. Le citoyen du Québec plus que d'autres", a déclaré samedi matin le président de la Corporation des enseignants du Québec



M. Raymond Laliberté

(CEQ), M. Raymond Laliberté. M. Laliberté a émis cette opinion alors qu'il présentait l'exposé de base sur le thème du 24e congrès annuel de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, qui a débuté

vendredi soir dans la capitale provinciale, sur le thème "Le citoyen québécois face au pouvoir".

Après avoir donné plusieurs considérations sur le pouvoir et le citoyen, le président de la CEQ, a dit que le citoyen, pour exercer un pouvoir réel, doit renverser "le mouvement de la machine", affirmant que le citoyen est dénué de pouvoir et le citoyen du Québec plus que d'autres.

Selon le conférencier, certains citoyens détiennent de vrais pouvoirs, et ce sont surtout ceux de la technocratie économique. Leurs seuls véritables concurrents sont les technocrates de l'appareil exécutif gouvernemental de l'Etat.

D'ailleurs, a soutenu le président de la CEQ, l'Etat n'est contrôlé que par certains citoyens, par l'intermédiaire de certains groupes de pression forts et technocratiques de leur côté.

Parlant du citoyen du Québec, M. Laliberté a fait remarquer qu'il est plus dénué de pouvoir que d'autres, surtout de pouvoir économique, et que "son seul espoir est du côté de l'Etat lui-même".

Lors de l'ouverture du congrès, vendredi soir, le président de la Fédération des SSJB, M. Gilles Noisieux, a invité les membres de ce mouvement national à s'acheminer désormais vers un "militantisme" vers un "engagement d'action dynamique" afin que le mouvement puisse prouver que le Québec est un pays "que nous pouvons bâtir à l'image de nos aspirations et à la grandeur de nos ambitions".

On sait que la Fédération des SSJB du Québec qui groupe 13 sociétés affiliées comptant quelque 175,000 membres, défend depuis novembre dernier, la cause d'un Québec complètement souverain politiquement.

Hier, M. Noisieux a lancé un défi aux membres de la Fédération en vue d'en faire "un mouvement plus militant, davantage engagé dans l'action politique au Québec et en mesure de faire front commun avec les autres mouvements syndicaux et sociaux".

Devant le bureau du ministre Castonguay

400 employés d'hôpitaux privés manifesteront

QUEBEC — Environ 400 employés de sept institutions privées de santé de Québec, actuellement en grève depuis le 31 mai dernier, manifesteront aujourd'hui de 11h30 à 1h30, devant l'édifice Joffre, sur le chemin St-Foy, à Québec, où sont situés les bureaux du ministre de la Santé, Famille et Bien-être, M. Claude Castonguay. Ces institutions sont les suivantes: la Crèche St-Vincent-de-Paul, l'hôpital Saint-Paul, le Foyer St-Antoine, la Maison mère Mallet, la Maison Nazareth, l'Institut St-Joseph de la délivrance et le Mont d'Youville.

Ces employés en grève verront à rappeler au ministre Castonguay la promesse qu'il avait faite le 25 mai dernier, à savoir qu'il ferait tout en son pouvoir pour régler le conflit en cours dans ces institutions.

Ces manifestations se poursuivront tous les jours avec des groupes différents des grévistes. Mardi cependant, les manifestants se transporteront devant le parlement, alors que s'ouvrira la session à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, à la suite d'un échange de télégrammes entre les négociateurs syndicaux, les représentants du gouvernement et les porte-parole des associations patronales, les négociations ont repris hier après-midi, à trois heures au Lac Beauport.

Le projet hydro-électrique de la baie James a des chances d'être réalisé

QUEBEC (PC) — Le projet de développement hydro-électrique de la baie James, estimé à \$1,500 million, a 80 pour cent des chances de se réaliser, sur une période de 10 ans, à compter de 1972.

C'est ce qu'a déclaré jeudi M. Jean Perreault, secrétaire du comité interministériel récemment formé pour étudier toutes les implications de ce projet, avant de débuter de la première réunion de ce comité.

M. Perreault, député de l'Assomption et adjoint parlementaire de M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, faisait cette déclaration peu avant la première réunion du comité. Toutefois, a dit M. Perreault, si l'on devait s'en tenir uniquement au projet de l'Hydro-Québec, sa rentabilité serait négative. L'énergie nucléaire en 1982, dit-il, sera beaucoup moins dispendieuse que l'énergie hydro-électrique.

Les trafiquants de drogues soumis à la loi de l'impôt?

SAINT-CONSTANT (PC) — Le gouvernement fédéral fera en sorte que les trafiquants de drogues du Canada soient aussi soumis aux dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, a signalé, dimanche, M. Jean-Pierre Côté, ministre du Revenu national, au cours d'une allocution prononcée à Saint-Constant.

Le ministre, qui parlait devant un groupe de membres du mouvement Lacordaire, a précisé que c'était lorsque le gouvernement pourra assujettir ces commerçants qu'il pourra alors procéder à la destruction de leur organisation.

"En raison du fait que ces organisations sont à détruire tout l'édifice social, a dit le ministre, il devient de plus en plus évident que les organismes chargés tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial de l'exécution de la loi, doivent conjuguer leurs efforts afin de les combattre.

"Dans le cadre de la politique que j'ai adoptée et qui consiste à appliquer de façon rigoureuse les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu dans le cas de ceux qui ne déclarent pas

leur revenu approprié, je suis déterminé à voir à ce que ce groupe soit forcé à respecter intégralement la dite loi et à payer sa quote-part.

"C'est à cette fin que mon ministère a entamé des discussions avec la Gendarmerie royale du Canada, dans le but de coordonner nos efforts pour faire en sorte que la Couronne puisse obtenir de ces organisations les impôts qui reviennent en bonne et due forme à l'Etat et du fait même procéder efficacement à l'annihilation de ces organisations.

D'autre part, le ministre s'est dit en faveur de l'imposition de peines plus sévères à l'endroit des personnes qui sont condamnées pour trafic de drogues.

"On ne peut arguer sur le bien-fondé ou le mal fondé des peines imposées aux personnes qui ont fait usage plus spécialement de marijuana, mais je crois sincèrement que les peines imposées à ceux qui font le trafic de drogues devraient être beaucoup plus sévères qu'elles ne le sont actuellement.

Le ministre a aussi souligné les efforts que font les officiers de douanes canadiens pour saisir les quantités de stupéfiants que les trafiquants tentent de faire entrer au Canada.

"Il a rappelé qu'au cours des trois dernières années, ces officiers avaient effectué environ 140 saisies de stupéfiants dont 114 depuis le mois de janvier 1969.

Le ministre Massé dévoile le projet

Refonte prochaine de la loi de courtage immobilier

QUEBEC (OIPQ) — M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, a annoncé samedi une refonte prochaine de la loi de courtage immobilier.

M. Massé, qui parlait au nom du ministre des Institutions financières et de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré que le courtage immobilier avait des incidences avec l'un et l'autre de ces ministères. Sans vouloir préciser davantage la refonte dont il est question, M. Massé a parlé de l'insuffisance des dispositions actuelles de la loi, insuffisances qui se traduisent par des problèmes auxquels doivent faire face les courtiers et le public consommateur.

M. Massé a ajouté que la nouvelle loi devrait avoir une plus grande extension et étendre sa juridiction sur le commerce de l'immeuble en général, de façon à couvrir le champ d'activités de certaines compagnies qui ne

tombent pas sous l'emprise actuelle de la loi, de façon aussi à contrôler certaines activités immobilières à l'extérieur des frontières du Québec.

Bref, le législateur entend légiférer sur toute une série de domaines que la loi actuelle ne touche pas. Il faudra contrôler davantage l'exercice de la profession, a dit le ministre, il faudra voir davantage à la formation professionnelle des courtiers et vendeurs en immeubles et il importera de statuer sur la publicité en ce domaine.

Le ministre a conclu en félicitant la Corporation des courtiers en immeubles de la collaboration qu'elle a toujours offerte au gouvernement du Québec pour la protection du public en ce domaine.

M. Massé avait pris la parole devant les courtiers en immeubles réunis à l'occasion de leur 11ème congrès au Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic.

Québec en bref

Cycliste tué par une automobile

QUEBEC (PC) — Jacques Turmel, 14 ans, fils de M. Lionel Turmel d'Orsainville, en banlieue de Québec, a été tué par une automobile alors qu'il circulait à bicyclette, au croisement de la rue Château-Bigot et de la route de Bourg-Royal, près de chez lui, vers 8 heures jeudi soir.

Professeurs mécontents à l'UQAM

MONTREAL (PC) — Les quelque 30 professeurs de l'Université de Québec à Montréal UQAM qui n'ont pas été réengagés pour la prochaine année scolaire étudiante, en compagnie de leurs conseillers juridiques, la possibilité de poursuivre l'UQAM devant les tribunaux.

Au cours d'une conférence de presse, lundi, les professeurs non-réengagés ont fait savoir en outre qu'ils songeaient à réclamer une enquête sur la situation d'ensemble qui prévaut à l'UQAM. Les 30 professeurs considèrent que leur congédiement - le terme "non-réengagement" étant, selon eux, un "euphémisme patronal" - est immoral, malhonnête et peut-être même illégal. Les professeurs en chômage viennent pour la plupart des départements de philosophie et de langues.

"Il faut donner un idéal aux jeunes"

CHICOUTIMI (PC) — Le vice-président de la compagnie de téléphone Bell du Canada, M. Jean-Paul Gagnon, a insisté samedi sur le fait qu'il faut trouver des moyens pratiques et rapides d'utiliser dans les entreprises les qualités propres à la jeunesse.

M. Gagnon, qui parlait au congrès de la division du Québec de l'Association canadienne de l'urbanisme, à Chicoutimi, a énuméré quelques unes de ces qualités qui sont, selon lui, l'élan, la vitalité, les nouvelles idées, le dynamisme et le souci d'excellence.

"C'est, après tout, ce que la jeunesse peut apporter de plus valable et ce qui, en même temps, fait peut-être le plus défaut dans l'économie québécoise", a noté le conférencier.

Si les jeunes attaquent les institutions établies université, gouvernement et de plus en plus l'entreprise privée, c'est parce que, bien souvent, a-t-il soutenu, nous n'avons pas su leur donner un idéal à suivre.

nous innovons

L'Auberge des Gouverneurs (Québec et Rimouski) offre à tous ses clients l'opportunité de réserver directement, sans frais, de n'importe quel endroit de l'est du Canada (Ontario, Québec, Maritimes)

Signalez 1-800-463-2820

Dans les territoires desservis par Québec Téléphone, composez 0 et demandez: Québec ZE 80230

Déjà célèbre à Québec, l'Auberge est maintenant présente à Rimouski: même service expressé, même confort, même style et évidemment, téléviseur couleur dans chacune des chambres.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
3030 boul. Laurier, Ste-Foy
155 est. boul. René Laperle, Rimouski

Pour toute la famille des heures de plaisir

avec le recueil

Pilote

5 numéros du journal d'Astérix et d'Obélix

★ 10 histoires dessinées en couleurs

CHACQUE RECUEIL SEULEMENT \$1.39

Pour les jeunes de 7 à 77 ans... le recueil tintin

5 numéros du journal tintin

★ 10 BANDES DESSINEES EN COULEURS

★ TINTIN ET MILOU

EN VENTE CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE
Distribués exclusivement par DISTRIBUTIONS ECLAIR (1969) LTEE — 353-6060

EN APPEL D'OFFRES
Projet No 405

Le Canadien National envisage de construire une voie d'évitement entre Ste-Thècle et Hervey, et de confier à un entrepreneur les travaux de terrassement.

Les intéressés peuvent se procurer les plans et devis du bureau de l'Ingénieur du Secteur, 25, Place Marché-Champlain, Québec 2, P.Q.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures le mardi 30 juin 1970.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

J.-R. LAGACÉ,
Ingénieur du Secteur
Québec, P.Q.

BANICO
pour "BANNIR la NICOTINE"

Vous désirez cesser de fumer?

BANICO peut vous aider! Si vous voulez BANICO vous aidera. BANICO se substitue dans l'organisme à la nicotine lorsque survient une "faible déraisonnée pour le tabac", la nicotineomanie.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Une bourse de \$115,000 l'attendait au fil d'arrivée...

High Echelon remporte les honneurs des stakes Belmont

NEW YORK (AFP-PA) — Un des favoris High Echelon a remporté, samedi, les honneurs des stakes Belmont, dernière épreuve de la triple couronne, réservée aux meilleurs trois ans américains.

Cette victoire en 2:34 minutes, sur une piste très boueuse, a valu une première bourse de \$115,000 à Mme Ethel Jacobs, propriétaire de High Echelon. La bourse totale pour cette 102e reprise des stakes Belmont était de \$158,750.

L'intérêt de la course, une épreuve de 1 1/2 mille, avait singulièrement diminué après les retraits successifs des vainqueurs des deux premières tranches de la triple couronne. Dust Commander, vainqueur du derby du Kentucky, et Personality, gagnant du Preakness, également la propriété de Mme Jacobs, ont été écartés respectivement par une cheville foulée et une fièvre.

grande difficulté sa position de favori et au fil d'arrivée il devançait les trois quarts de longueur Needless N Pens, qui a remporté la deuxième bourse de \$25,000. Naska s'est classé troisième, à une longueur de vainqueur, pour mériter le troisième prix de \$12,500.

rang dans le Preakness et au troisième dans le derby du Kentucky.

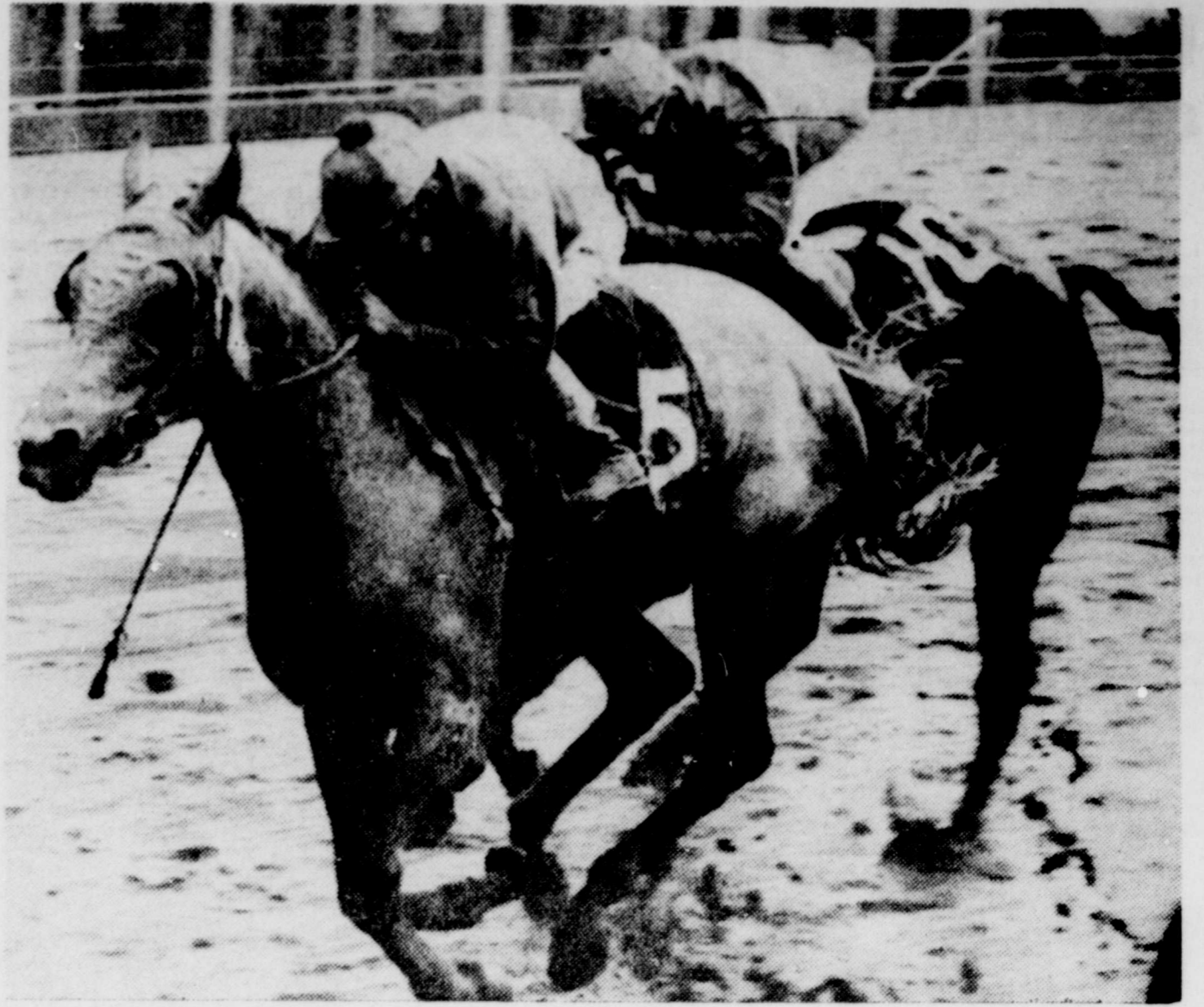
La victoire de High Echelon, qui était conduit par le jockey John L. Rotz, a permis à l'entraîneur John Jacobs, fils de Mme Jacobs, de devenir le premier entraîneur depuis 1934 à préparer des vainqueurs différents pour deux tranches de la triple couronne. Bob Smith avait réussi l'exploit en 1934.

High Echelon a retourné \$11, \$6 et \$4; Needless N Pens \$11 \$0 et \$6 40 et Naska \$6 40. Un foule de 54,299 personnes était présente au parc Belmont, près de Nem York.

Le grand favori, My Dad George, a terminé l'épreuve au quatrième rang. S'il s'était classé deuxième, il serait devenu le premier cheval de l'histoire à se classer deuxième dans les trois épreuves de la triple couronne.

Les autres participants ont terminé dans l'ordre suivant: Aggressively, Stop Time, Son Excellence, Delamare Chief et Hark the Lark.

High Echelon a maintenant gagné \$383,145 depuis ses débuts sur la piste.



HIGH ECHELON (5), conduit par John L. Rotz, sur le point de faire son entrée au fil d'arrivée en première place et de remporter les honneurs des stakes Belmont à la piste Belmont de New York samedi. Il est suivi de très près par Needless N. Pens.

La fin de semaine à Blue Bonnets

Samedi

PREMIERE COURSE		
Mr. Spring Brook	4.40	3.30
Newport Gem	5.70	4.00
Aces Pride	7.20	5.10
Temps: 2:09.3		
DEUXIEME COURSE		
Valleyfield Star	7.20	4.00
Pea Wee Adios	9.50	8.00
Shawnee Adios	7.50	5.10
Temps: 2:08		
TROISIEME COURSE		
Bachelors Star	24.50	12.10
Wildcat	7.70	4.50
Impressive	5.40	3.10
Temps: 2:07.1		
QUATRIEME COURSE		
Success York	12.30	6.50
Bata	8.10	4.40
Darn Good Night	3.10	1.80
Temps: 2:08.2		
QUINIELLA: 4-7-172-40		
CINQUIEME COURSE		
Sudden Yankee	10.60	5.10
Duke Crain	4.50	2.60
Minouche	4.40	2.50
Temps: 2:11.2		
SIXIEME COURSE		
Queens Lafayette	13.70	7.30
Intrapid Dundee	6.90	3.90
Landsweep	3.30	1.90
Temps: 2:06.3		
SEPTIEME COURSE		
Pepper Mill	8.40	4.30
Amarna Hanover	6.90	4.50
Good Goods	3.00	1.80
Temps: 2:07		
HUITIEME COURSE		
Morrow Mack	40.60	19.90
Atchampan	3.30	2.50
Pampon	2.80	2.10
Temps: 2:07		
NEUVIEME COURSE		
Shriek	7.40	3.30
Keystone Pat	2.80	2.20
Berdot Hanover	2.70	2.10
Temps: 2:01.1		
DIXIEME COURSE		
Adios M. Angus	12.10	6.10
Law James	5.80	4.90
Vics Lats	4.90	4.10
EXACTA: 7-1-375.40		
Assistance: 10.822		
Total pari mutuel: 580.330		

Dimanche

PREMIERE COURSE		
Montréal	4.10	2.50
Lady Scandal	3.10	2.20
Mighty Hoof	2.70	2.10
Temps: 2:04		
DEUXIEME COURSE		
Luffy	16.90	8.70
Canden Paloma	20.30	11.80
Brave Sir	10.00	5.10
Temps: 2:03.3		
TROISIEME COURSE		
Golden Abie	8.70	3.40
St. James Street	2.90	2.20
Francis T. Leary	3.50	2.70
Temps: 2:02		
QUATRIEME COURSE		
Laurie Mon	19.80	10.50
Winger Loeell	4.80	4.90
Pos Allen	7.10	4.10
QUINIELLA: 3-7-541.70		
CINQUIEME COURSE		
Cap Hanover	6.40	3.70
Kaboom	4.20	3.20
Benjamin Hanover	2.60	2.10
Temps: 2:02.1		
SIXIEME COURSE		
Black Sire	8.80	4.60
Mr. Galophone	11.00	5.00
Meadow Lenco	5.20	3.10
Temps: 2:01.2		
SEPTIEME COURSE		
Brazil Fleurie	4.30	3.70
Sarkh Me	4.90	4.70
Sales Pitch	8.10	4.10
Temps: 2:01.4		
QUINIELLA: 1-2-514.20		
HUITIEME COURSE		
Faber Boy	7.80	3.50
Coral Ridge	3.70	2.70
Mountain Scout	2.90	2.10
Temps: 2:02		
NEUVIEME COURSE		
Laverne Hanover	7.20	3.40
Good Chase	3.40	2.60
Fulla Napoleon	2.70	2.10
Temps: 1:57.2		
DIXIEME COURSE		
Northwood Garwin	7.50	3.20
Efey Sue Hanover	4.30	3.30
Intrapid	4.10	3.10
EXACTA: 3-4-585.40		
Assistance: 22.985		
Total pari mutuel: 948.42		

A la piste de Québec

Samedi

PREMIERE COURSE		
Wilbur Dean	5.60	3.90
Galaprov	6.80	4.90
Miss Nat	4.10	3.10
Temps: 2:14.4		
DEUXIEME COURSE		
Pontiac Nancy	4.40	3.70
Meadow Reward	4.00	2.60
Horatus	3.40	2.50
Temps: 2:13.1		
TROISIEME COURSE		
Gloria Edington	9.40	5.10
Leading Uncle	4.40	3.20
Gina Romv	4.70	3.10
Temps: 2:08.3		
QUATRIEME COURSE		
Just Joe	5.50	3.00
Judge Scott	4.10	3.40
Knight Choice	7.30	4.10
Temps: 2:12		
QUINIELLA: 2-5 rapporté \$51.00		
CINQUIEME COURSE		
Ray Mir	12.20	5.10
Best Chance	3.40	2.50
Temps: 2:11.2		
SIXIEME COURSE		
Richelle Fleurie	4.00	2.60
Armbro Larry	2.70	2.20
Mr. Robert	2.40	1.90
Temps: 2:10.2		
SEPTIEME COURSE		
Anpell	11.90	4.30
Frozen Chips	2.90	2.20
Malcolm Hart	2.40	1.90
Temps: 2:10.2		
QUINIELLA: 2-6 rapporté \$12.30		
HUITIEME COURSE		
Glining King	19.40	6.30
Nibble Leo	2.90	2.10
Erney Goose	2.90	2.10
Temps: 2:07.1		
NEUVIEME COURSE		
Kawartha Breeze	8.50	3.70
Kenny Boy	2.90	2.20
Devil's Pride	4.70	3.10
Temps: 2:08.4		
DIXIEME COURSE		
Intrapid C.	11.50	4.60
Castle Hill	4.50	3.70
Candy Mir	9.60	4.10
Temps: 2:11		
Exacta: 8-4 rapporté \$48.10		

Dans le Prix d'été

Laverne Hanover triomphe et établit une nouvelle marque

MONTREAL (PC) — L'ambieur Laverne Hanover, conduit par George Sholty, a établi un nouveau record canadien pour les ambleurs de plus de trois ans en gagnant le Prix d'été, doté d'une bourse de \$75,000, à la piste Blue Bonnets, à Montréal.

Laverne Hanover a amblé le mille en 1:57.2-5 pour devancer ses sept autres adversaires dans cette épreuve dotée de la bourse la plus élevée jamais offerte dans les courses attelées au Canada.

Il a ainsi brisé le record de 1:58 établi par True Duane. L'ambieur est également venu à 1-5 de seconde du record canadien de tous les temps, soit 1:57.1, réalisé par Romulus Hanover, à Blue Bonnets, en 1957.

Laverne Hanover est la propriété de Thomas Murphy, jr.

de New York. C'était sa première victoire en huit départs cette saison. En 1969, il avait gagné l'épreuve Little Brown Jug et les Stakes Adios, dotés d'une bourse de \$88,970. Sa victoire de dimanche lui vaut \$37,500.

Good Chase, qui a couvert 10-000 milles, depuis la Nouvelle-Zélande, pour participer à l'épreuve, a remporté la deuxième bourse de \$18,750 tandis que Fulla Napoleon, un des favoris, a dû se contenter du troisième rang et une bourse de \$9,000.

La seule jument inscrite pour l'épreuve, Sunnie Tar, s'est classée au quatrième rang, suivie par Little Jerry Way, Tiger Customer, Super Wave et Riger Wave.

Le record mondial pour le mille est de 1:56 1-5 et il appartient à Romeo Hanover.

A la piste de l'Expo samedi soir

PREMIERE COURSE — AMBLE — BOURSE \$400.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Cherish	3 1 1 1	1 1/2 2:15.0 10.85
Strong Pick	1 4 4 3	2 2/2 2:10.3 3.50
Bordenview Fonda	6 2 2 2	3 2/4 2:10.4 5.80
Royale Be	4 5 5 4	3 3/4 2:10.4 4.50
Beauty Scott	7 7 7 7	4 5/2 2:11.1 4.40
Goose Valley	2 3 3 3	5 8/8 2:11.4 7.10
Highland Reed	5 8 8 7	7 8/4 2:12.0 11.00
RETIRE		
Worthpitt	4.90	2:50 3:00
3 Chester Time	3.40	2:50
1 Strong Pick	3.40	2:50
7 Highland Reed	2.30	2:50
DEUXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$350.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Lucy Cross	5 3 3 3	1 1/2 2:15.0 10.85
Ebby Hal	1 4 4 4	2 1/2 2:15.0 7.20
Big Thursday	7 8 1 2	3 1 2:15.1 36.90
Dawns Early Light	3v 8 7 6	4 1 1/2 2:15.1 14.70
Miss Champion	8 7 7 6	5 1 1/2 2:15.2 3.50
Two Mountains Vera	2 5 5 5	6 2 2:15.2 2.50
Portus Royal	4x 2e 2 4 7	7 14/2 2:17.4 2.60
Eleanor Atom	4 6 4 4	8 15/2 2:18.0 3.00
Worthy Tyson	5 8 8 8	9 16/2 2:18.0 3.00
RETIRE		
3 Lucy Cross Lucy Cross	23.70	9.40 4.00
1 Ebby Hal	11.40	8.40
7 Big Thursday	13.60	8.40
TROISIEME COURSE — TROT — BOURSE \$375.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Two Mountains Leo	7 6e 1e 1 1	2 2:15.0 4.80
Sharp Pick	3 2e 3 3e 4	3 2 2:15.2 7.20
Attitude	5 1e 2 2 2	4 3 2:15.2 12.10
Moutique	4 5 5 5	5 4 2:15.3 33.90
James Vance	1 4 5 7e 7	5 5 2:16.0 5.40
Rocky Mir	6 7 7 7	6 7 2:16.0 5.30
Kimble	2 3 4 4e 2	7 8 2:16.3 0.60
Ackerman Trvax	4 5 5 5	8 9 2:16.3 0.60
RETIRE		
2 Two Mountains Leo	11.40	6.40 3.40
3 Sharp Pick	9.80	4.80
4 Attitude	2.90	4.80
QUATRIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$350.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Mr. B.G.	5 1 1 2	2 2 2:14.0 2.50
Lady Rosaire	3 2 3 3	3 1 2:14.3 14.80
Clorian	4 4 4 4	4 3 2:15.0 90.80
Niquette	3 7 6 6	5 7 2:15.0 11.20
Senator Herbert	8 8 7 7	6 9 2:15.2 12.00
Highland Way	7 7 7 7	7 7 2:15.3 10.40
Henley's Norris	7 4e x8e 8 8	8 8 2:15.3 6.70
1 Mr. B.G.	4.00	2:45 2:20
2 Lady Rosaire	3.00	2:40
3 Candy Reed	3.00	2:40
CINQUIEME COURSE — TROT — BOURSE \$500.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Thriller Hanover	6 1e 1 1	1 1/2 2:09.3 8.50
Dinnite Lind	4 5 5 6	2 2 2:10.0 14.00
Ingenious	5 2 2 2	3 3 2:10.1 2.30
Starlight Lad	3 3e 3e 3e 4	4 3 2:10.4 21.50
Baron Chief	1 6 6 5e 5	5 9 2:11.2 13.40
Thriller Hanover	2 4 4 4x 4	6 13 2:12.1 11.00
4 Dinnite Lind	19.00	4:40 3:00
5 Ingenious	7.30	3:00
Temps: 31.3 - 1:04.1 - 1:37.2 - 2:09.3		
SIXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$375.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Shadyale Steak	8 7e 4e 2	1 1/2 2:09.2 4.85
Sure Hite Adios	2 4 3 3	2 1/2 2:09.3 3.10
Direct Stepper	4 2 2 1e 1	3 2 2:09.4 26.40
Danese Hero	5 4 4 3	4 3 2:11.1 33.20
Thunder Scott	3 1 1 2 3	5 10 2:11.2 9.40
The Healer	7 7 8 6e 6	6 13 2:12.0 23.50
Royal's First	4 4 7 7	7 7 2:13.1 99.00
Highland Billy	1 3 5 8 8	8 8 2:13.1 99.80
8 Shadyale Steak	11.70	4.50 2:50
9 Dire I Stepper	4.40	2:50
4 Dire I Stepper	2.20	2:50
SEPTIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$400.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Poplar Lou	1 4 4 3e 2	1 1/2 2:12.1 15.40
Rocky Spirit	4 7 7 6e 4	2 1/2 2:12.1 5.40
P.L. Adios	3 6 6 5e 5	3 1 2:12.3 4.10
Louise Frost	3 3 3 1e 2	4 3 2:12.3 4.40
Country Jersey	7 8 8 8e 4	5 3 2:13.1 28.20
Meadow Andy	4 5 5 7 7	6 4 2:13.2 43.00
Mar Con Mark	5 2 2 4 8	7 8 2:13.4 28.20
Taylor Prince	8 3 2 3 3	8 11 2:14.2 0.40
1 Poplar Lou	32.80	116.40 11.10
4 Rocky Spirit	5.60	17.00
3 P.L. Adios	8.00	17.00
HUITIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$375.00		
Coursier	pd 1/4 1/2 3/4 str.	fin 10. temps cotes
Cloverland Gordon	2 1 1 1	1 1/2 2:09.4 1.51
Shadyale Steak	1 3 3 3	2 1/2 2:10.4 3.50
Miss Chere	6 6 6 5e 4	3 3/2 2:10.3 40.70
Law Abe	5 5 7 6 4	4 4 2:11.0 3.40
Russell Reel	3 2e 3 2e 3	5 4 2:11.0 26.50
Hall Demon	4 4 4 5 4	6 4 2:11.2 78.10
Walkill Warrior	7 7 7 6e 7	7 10 2:11.4 28.00
Indian Best	8 8 8 8	8 8 2:11.4 99.90
3 Cloverland Gordon	4.30	3.40 4.00
1 Primrose Adios	3.80	4.30
3 Miss Chere	4.90	4.30
NEUVIEME COURSE — AMBLE — BOURSE \$500.00		

L'Institut de Police et les Loisirs de l'Hôpital dominant le circuit

par Régent LAJOIE

NICOLET — Les activités de la ligue de balle lente de Nicolet entreront lundi soir dans leur cinquième semaine alors que deux parties fort importantes seront disputées au terrain du Centre Sportif, lundi soir.

L'Institut de police et les Loisirs de l'Hôpital dominent actuellement le classement avec douze points chacun, chacune des équipes ayant remporté six victoires. Cependant, l'équipe de l'IPQ a subi un revers depuis le début de la campagne alors que le club de l'Hôpital a conservé un record intact de 6-0.

Chez les frappeurs, il est assez difficile d'établir un moyenne. Toutefois, un relevé des coups de circuit démontre qu'André Sasseville et Régis Bernier, respectivement de l'Institut et des Optimistes en ont obtenu le plus, soit six chacun. C. Préfontaine, de l'Imprimerie de la Rive-Sud talonne les meneurs avec cinq.

Le programme double à l'affiche de lundi soir mettra aux prises dans la première rencontre, l'Institut et le club Optimiste. Cette dernière équipe est actuellement au second rang avec dix points sur un pied d'égalité avec l'Imprimerie. Dans le second match, H. Vallières affrontera les Loisirs de l'Hôpital.

Hôpital	6	1	102	51	12
Imprimerie	5	2	99	58	0
Optimiste	5	3	119	83	10
Voirie	3	5	89	101	6
Vallières	2	4	66	74	4
Défense	1	6	91	111	2
F.-X. Gagné	0	7	33	191	0

Circuits

A. Sasseville, IPQ	6
R. Bernier, Opt	6
C. Préfontaine, IRS	5

Classement

Institute	6	1	155	75	12
-----------	---	---	-----	----	----



UN TOURNOI PROVINCIAL de balle-molle sera présenté à Warwick les 3-4 et 5 juillet. Trente-deux équipes venant de toutes les parties de la province sont attendus à ces compétitions. Un total de \$800 en bourses et des trophées seront distribués aux vainqueurs. De gauche à droite, M. René Provencher, vice-président du tournoi, M. Gilles Besmargian, président, M. Jean-Charles Perreault, directeur en chef et président du comité de l'Aréna, et M. Renaud Kirouac, secrétaire-trésorier du tournoi. (Photo Benoit Aubry).

Une compétition de cyclistes

VICTORIAVILLE (R.L.) — La journée cycliste Optimiste annuelle se déroulera mercredi le 10 juin.

A cette occasion, à 19 heures, dans la cour de l'école J.-P. Massicotte, rue Montfette à Victoriaville, des membres du club Optimiste feront l'inspection des vélos de nos jeunes. Un décalage sera apposé sur la bicyclette si elle est en bon état.

Quelques policiers seront aussi sur les lieux pour offrir des licences aux propriétaires de vélos n'en possédant pas encore.

A 21h., un film en plein air sur la sécurité cycliste et la sécurité aquatique sera visionné. Il est possible également que l'on puisse présenter un film comique.

Pour clôturer cette journée cycliste on offrira comme prix de présence, une magnifique bicyclette à un participant. Le président du comité de cette journée cycliste est M. Lionel Chabot. Ses collaborateurs sont MM. Jeannot Comtois, René Landry, Rosaire Lemaire et Gilles Boucher.

WARWICK (B.A.) — Le club des Aramis de Warwick détient la première position de la ligue de balle-molle Old Timers de l'endroit tandis que J.M. Car-

rier et J.C. Lebel se partagent la première position en ce qui concerne les moyennes individuelles.

Classement des équipes

Aramis	1	1	0	1000	537	857
--------	---	---	---	------	-----	-----

Moyennes individuelles

Carrier J.M.	3	3	1000
Lebel J.C.	3	3	1000
Paquet R.	3	3	1000
Boucher R.	22	1000	0
Provencher D.	5	4	800
Besmargian C.	4	3	750
Kirouac R.	4	3	750
Lavertu M.	4	3	750

Plus de 180 golfeurs attendus

VICTORIAVILLE (R.L.) — Environ 180 participants sont attendus au tournoi de golf de la Chambre de Commerce régionale Centre-Sud du Québec. Cet événement sportif qui, l'an dernier a eu lieu à Asbestos se déroulera le 30 juin sur le magnifique parcours 18 trous d'club de golf de Victoriaville.

L'organisateur principal de la compétition, M. Roméo Reny, nous a mentionné que le tournoi sera sous la présidence d'honneur du président de la régionale M. Jean Fusey, de Plessisville et du président de la Chambre de Commerce de Victoriaville, M. René Crochetière.

Les hommes pourront jouer un tournoi de 18 trous et pourront commencer tôt le matin s'ils le désirent.

Une compétition de 9 trous sera disputée par les femmes. Il y aura aussi concours de putting où les dames et les hommes pourront faire valoir leur habileté.

Un buffet chaud et froid suivra la compétition sportive. Il y aura ensuite remise de prix aux gagnants. Il est à noter qu'il y aura pour plus de \$500 en prix de distribués aux meilleurs. Le tout sera clôturé par une soirée de danse avec orchestre. Afin de mettre les derniers soins aux préparatifs de ce tournoi, une réunion du comité d'organisation est prévue pour mercredi le 10.

Che. de Co.

1	1	0	1000	444	889
---	---	---	------	-----	-----

Prof.

1	1	0	1000	461	842
---	---	---	------	-----	-----

Gar. Parois.

1	0	1	1000	1	143	680
---	---	---	------	---	-----	-----

OTJ.

1	0	1	000	1	531	882
---	---	---	-----	---	-----	-----

St-A.

1	0	0	000	1	261	656
---	---	---	-----	---	-----	-----

Lanceurs

Boucher J.P.	5	3	2	0	4	1	0
Deguise J.P.	5	6	5	3	0	1	0
Boucher R.	1	16	9	0	5	1	0
Beaudoin F.	4	12	11	3	0	0	1
Bibeau F.	5	16	20	6	2	0	1
Boisvert G.	4	22	26	2	0	0	1

Circuits

Provencher D. et Méthot J.C.	
------------------------------	--

Trois Buts

Nadeau R. et Provencher D.	
----------------------------	--

deux buts

Paquet R. (2), Béliveau D., Laquerre P., Charland G., Cantin M., Moreau E., Kirouac R., Lessard P., Constant M., Bellegarde J., Deguise J.P., Lavigne R.	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Buts sur balles

Deguise J.P. (2), Roux J.P. (2), Boucher J.P. (2), Henrichon R., Lacharité R., Boisvert G., Provencher C., Bernier M., Paquet R., Boucher R., Hébert.	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Retraits au bâton

Beauregard C. (2), Desrochers P. (2), Roux J.P., Bernier M., Marcolte M., Houle G., Daigle C.	
-----------------------------------------------------------------------------------------------	--

Louis Bernier, gagne le tournoi

VICTORIAVILLE (B.A.) — Louis Bernier a débuté sur un bon pied sa saison de golf puisqu'il fut proclamé le champion de la journée lors de la journée d'ouverture du nouveau club de golf colonial de Victoriaville. M. Gaston Houle s'est également signalé chez les hommes.

Par contre, dans la catégorie féminine, Mme Nicole St-Pierre et Christiane Rousseau ont été les meilleures, pendant que Normand Rheault et Nicole Rousseau excellèrent dans la catégorie junior. Une centaine de joueurs ont participé avec enthousiasme à cette première journée d'activités du club Colonial.

C'est en effet samedi matin que le nouveau club, doté d'un excellent parcours, au dire des experts, a été inauguré officiellement. Le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, figurait parmi les invités d'honneur. On retrouvait également le maire de Victoriaville, M. P.A. Poirier, le maire de la paroisse Ste-Victoire, M. Arsène Tourigny et M. l'abbé Paul, qui a béni le terrain. M. Réal Rousseau est propriétaire du club colonial; par contre, M. Serge St-Pierre agit comme pro.



LOUIS BERNIER a été proclamé le meilleur golfeur de la journée, lors de l'ouverture du club de golf colonial de Victoriaville. Comme le démontre la vignette, le champion semble prendre la chose très humblement. De gauche à droite, le président du club, M. Réal Rousseau, Mme Serge St-Pierre, épouse du pro, M. Bernier, M. Jean-Pierre Mallette, joueur des Reds de Providence, et M. Gilles Marotte, des Kings de Los Angeles. (Photo Benoit Aubry).

L'Hôtel Christophe peut revenir

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le retrait de l'Hôtel Christophe du circuit régional a eu beaucoup de répercussions et les commentaires allaient bon train. L'exécutif se réunissait vendredi soir, et a conclu d'accorder un délai au Christophe afin de reconsidérer son retrait. Le sympathique commanditaire de l'équipe, M. Alfred Vallières, a été un collaborateur de premier ordre avec la ligue Bois-Francis et le bureau de direction a voulu lui permettre de repenser son geste et espère pouvoir continuer avec huit équipes dans la ligue.

C'est ainsi que jusqu'à mercredi soir prochain, le Christophe aura le privilège de faire des échanges avec les trois autres clubs de Victoriaville pour tenter de se retrouver des joueurs susceptibles de pouvoir évoluer régulièrement. Il va s'en dire que toute la question du retour ou non du Christophe dépend de l'action du gérant Réal Perreault auprès de ses confrères des autres équipes.

Mercredi, l'exécutif saura exactement ce qu'il adviendra de l'équipe et espère pouvoir compter à nouveau sur l'appui du Christophe, mais avec un club participant aux activités avec intérêt.



ENVIRON 125 PERSONNES ont assisté samedi matin à l'ouverture officielle du nouveau club de golf colonial de Victoriaville. Le député fédéral André Fortin, le maire P. A. Poirier, et le maire Arsène Tourigny de la paroisse Ste-Victoire étaient présents. La bénédiction du terrain a été faite par l'abbé Paul. Le maire Tourigny tente quelques coups ici, sous le regard amusé de Mme Lise Vaudreuil, capitaine de l'équipe féminine, Mme Paula Foucault, présidente du comité féminin, Mme Jeanne Rousseau, épouse du propriétaire et secrétaire, Mme Lise Drouin, organisatrice pour l'année. (Photo Benoit Aubry).

La Parmentière au premier rang

VICTORIAVILLE (B.A.) — La Parmentière de Warwick détient présentement la première position de la ligue de balle molle O'Keefe des Bois-Francis. Il devance la Forand Auto par un seul point cependant.

Classement

Parmentière	War.	8	6	2	12
Forand A. Ples.	6	5	1	11	
Jets Princ.	7	4	3	8	
Michel Trans. Art.					
	7	3	3	1	7
Vet.-Central Vict.	8	3	4	1	7
Pepsi-Cola Vic.	6	2	3	1	5
Hotel. Huron V.	5	1	4	2	
Hotel Christophe V.					
	7	1	6	2	

Tournoi Molson

La septième équipe participante au tournoi régional Molson de la fin de semaine prochaine est le Pepsi-Cola. Le jeune Pierre Belhumeur sera en charge du club, par contre à la place du Dion et Frères, le Boutin Transport commanditera une formation de Plessisville; Pierre Bellemare sera le responsable du club Boutin Transport.

Princeville fait belle figure depuis le début de la saison

VICTORIAVILLE (B.A.) — Les Jets de Princeville, une équipe qui n'a jamais participé aux éliminatoires dans les saisons précédentes, connaissent un excellent rendement dans leur sept premières parties; ils sont présentement en troisième place. La formation de Princeville a le désir de vaincre; d'ailleurs, le pilote Raymond Vailancourt a certes réussi à donner au club un esprit nouveau favorable au rendement de ses joueurs. En sept rencontres les Jets ont huit points au classement, ce qui en fait un aspirant sérieux au championnat.

Malgré la poussée de Princeville, la lutte demeure chaude entre la Parmentière de Warwick, qui possède douze points, et le Forand Auto de Plessisville, qui en a récolté onze. Il faut noter que la Parmentière a deux parties de plus de jouer que le Forand Auto. Les rencontres entre ces deux équipes ne manquent pas de plaire au public.

D'autre part le Vétéran central a remporté ses deux dernières joutes pour rejoindre le Michel Transport d'Arthabaska au quatrième rang avec 7 points; cependant Arthabaska a joué une partie de moins que le club de Gilles Roux. Après seulement six parties, le Pepsi-Cola

totalise 5 points; il est en excellente position pour graduer d'un rang avec des victoires prochaines.

L'hôtel Huron et l'Hôtel Christophe ont chacun 2 points et ferment le classement. Le Huron ajoute 5 parties tandis que le

Christophe en a disputé sept. La mauvaise température a obligé la remise de parties et dans tous les cas les mêmes équipes étaient concernées. C'est pourquoi le Huron, le Pepsi Cola et le Forand ont moins joué de parties jusqu'à date.

Arnold Palmer
ATHLETE DE LA DECENNIE

LE GENRE DE "CLUB" FACTEUR DETERMINANT DE L'ELAN.

Dans une large mesure, votre bâton est un élément de succès dans l'élan. Par exemple si un golfeur tient ses fers au sol à divers degrés, avec la face à gauche de la trajectoire à suivre; il peut fort bien inconsciemment ouvrir l'angle donné durant l'élan.

Un club dont l'angle est plat oblige le joueur à se tenir loin de la balle. La vignette montre 3 fers d'assiettes et longueurs différentes. Si un joueur possède ces trois fers dans son jeu; il sera nécessaire pour lui de savoir modifier son élan autant de fois.

La question est simple: si vous avez des problèmes avec un certain fer; il peut arriver que le club concerné n'est pas fait pour vous et par conséquent qu'il n'est pas conforme à votre ensemble de bâtons.

Si vous avez des doutes à ce sujet, n'hésitez pas à consulter un "pro" qualifié. Il est possible que vous puissiez "acheter" alors une meilleure partie de golf.

Gauthier Sports Ltée
364, Des Forges Trois-Rivières Tél.: 375-4929

Pelchat brille dans le gain du Victoriaville

VICTORIAVILLE (B.A.) — Une excellente cohésion du VSP de Victoriaville à la défensive, appuyée par le bon travail de Ronald Pelchat au monticule leur a valu une victoire de 7 à 3 jeudi soir contre le Yvon Thibeau, dans une joute de la ligue Junior des Bois-Francis. Michel St-Cyr a brillé dans la défaite avec deux doubles et un simple en trois apparitions.

Cependant, malgré leur défaite, le Thibeau a réussi 10 coups sûrs alors que le VSP en frappa neuf. Le Thibeau a commis 4 erreurs et laissé 6 hommes sur les buts, tandis que le VSP commettait une erreur seulement et abandonnait 12 hommes sur les buts. Le lanceur gagnant a été Ronald Pelchat, il a réussi quatre retraits. Les perdants, Roger Bernier et Yvon Turcotte ont effectué chacun 3 retraits sur trois prises.

Classements

HPL Arthabaska	14
----------------	----

Yvon Thibeau Inc. 7
Warwick 5
VSP Victoriaville 4

Bernard Montcalm
vous aidera à économiser

Voyez le dès aujourd'hui pour vos besoins en voitures neuves ou usagées.

Consultez-le chez...

AUTOMOBILES Ltée
501, rue St-Maurice Trois-Rivières

Res: 374-6164 374-3565

Pour "Lui"

Célébrez la fête de votre époux ou celle des pères en joignant l'utile à l'agréable.

Nous vous aiderons à faire un choix judicieux de cadeaux qu'il appréciera longtemps.

- COSTUMES DE BAIN
- SHORTS GILETS ETC.

ménard pelletier

PAUL MENARD ANDRÉ LEFEBVRE

1486, NOTRE-DAME
TEL.: 375-3838

2^{ème} Coupe le nouvelliste

DIMANCHE LE 14 JUIN 1970

Départ: 11h. a.m. en face du nouvelliste
500, rue St-Georges

Arrivée: 3.20 p.m. Parc Ste-Marguerite